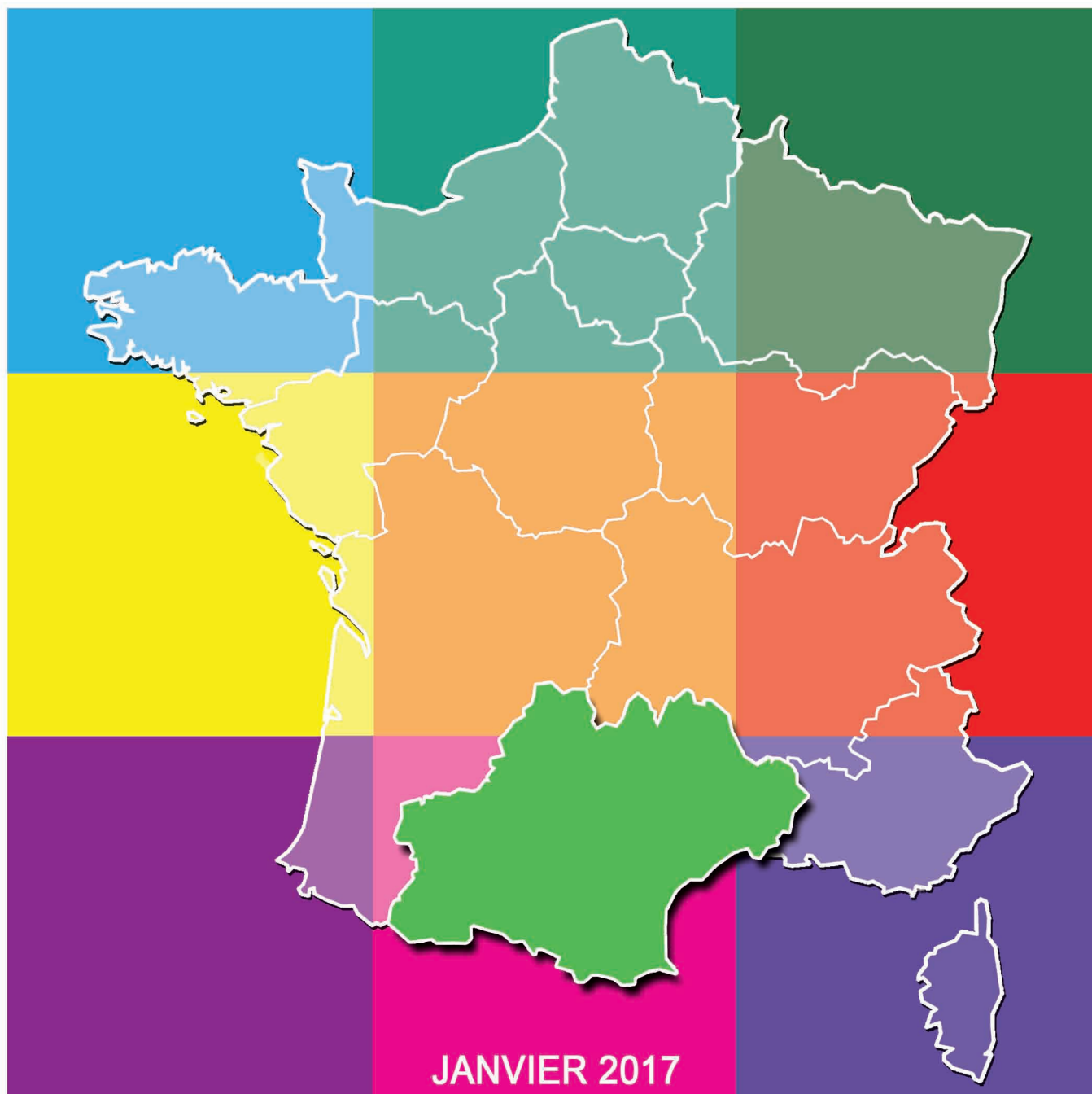


STRATER

Focus Post-Bac Occitanie



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et des diagnostics territoriaux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont les éléments de diagnostic présentent, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle régionale et académique selon le site.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

► Territoires considérés

Cette analyse porte sur les régions métropolitaines reconfigurées en 2016 et les académies qui les composent.

Régions comprenant une seule académie	Régions comprenant deux ou trois académies
<ul style="list-style-type: none">• Bretagne (Rennes)• Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)• Corse• Pays de la Loire (Nantes)	<ul style="list-style-type: none">• Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon)• Bourgogne Franche-Comté (Besançon, Dijon)• Grand Est (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg)• Île-de-France (Créteil, Paris, Versailles)• Hauts-de-France (Amiens, Lille)• Normandie (Caen, Rouen)• Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers)• Occitanie (Montpellier, Toulouse)• Provence-Alpes-Côte d'Azur (Aix-Marseille, Nice)

Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre.

Les données sont comparées avec celles de la France métropolitaine, hors collectivités d'Outre-Mer.

Les informations concernant les collectivités d'outre-mer font l'objet d'un traitement spécifique.

SOMMAIRE

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION OCCITANIE	7
1. Le baccalauréat	8
2. Les néo-bacheliers	11
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	15
4. Les diplômés post-baccalauréat.....	19
5. L'insertion professionnelle	21
6. La formation tout au long de la vie	22
B. LES FORMATIONS POST - BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE MONTPELLIER.....	23
1. Le baccalauréat	24
2. Les néo-bacheliers	28
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	35
4. Les diplômés post-baccalauréat.....	40
5. L'insertion professionnelle	42
6. La formation tout au long de la vie	43
C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE.....	45
1. Le baccalauréat	46
2. Les néo-bacheliers	51
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	58
4. Les diplômés post-baccalauréat.....	63
5. L'insertion professionnelle	66
6. La formation tout au long de la vie	67
D. ANNEXES	69
Lexique	69
Sigles	73

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN REGION OCCITANIE

En 2015, 8,5% des bacheliers métropolitains ont obtenu leur baccalauréat dans la région Occitanie, soit un effectif de 51 115. Les taux de réussite sont proches de la moyenne française. Dans l'ensemble, l'académie de Toulouse affiche des résultats supérieurs à ceux de l'académie de Montpellier.

73% des bacheliers 2014 de la région se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur. Ce taux est de 95% pour ceux qui sont titulaires d'un bac général, de 38% pour les bacheliers professionnels et de 75,5% pour les bacheliers technologiques. Les taux de poursuite sont supérieurs ou voisins des taux nationaux selon les filières de formation.

44 650 étudiants, représentant 9% des effectifs nationaux, sont inscrits en CPGE ou dans une formation conduisant à un diplôme de niveau III. Plus de la moitié suit une formation de BTS (51,2%). Cette proportion est supérieure à celle constatée au niveau national (47,8%). Les départements de la Lozère dans l'académie de Montpellier et ceux d'Ariège, du Gers, du Lot et du Tarn-et-Garonne dans celle de Toulouse comptent moins de 1 000 étudiants. La proportion d'étudiants en licence est plus importante en Occitanie (47,9%) qu'en France métropolitaine (42,4%). L'écart est de 8 points dans l'académie de Montpellier (50,6%).

6 767 bacheliers sont inscrits dans les cycles préparatoires et formations d'ingénieur de Bac +1 à Bac +3, principalement dans l'académie de Toulouse.

66% des apprentis du supérieur de la région préparent en 2015-2016 un diplôme de niveau II (licence) ou III (BTS, DUT).

200 étudiants suivent une formation de licence générale ou professionnelle au titre de la VAE, soit 12,5% des bénéficiaires de la VAE pour ces formations au niveau national.

La région est particulièrement attractive : elle accueille près de 6 000 néo-bacheliers d'autres académies s'inscrivant en université. Ils représentent 24% des inscrits en licence et en DUT des universités occitanes. Moins de 3 000 élèves ayant obtenu leur bac en Occitanie s'inscrivent dans une université située hors de la région, principalement dans des territoires limitrophes.

Selon l'enquête Céreq de juin 2016 sur les mobilités interrégionales des jeunes diplômés, en Occitanie, les effectifs augmentent de 15% entre le baccalauréat et la fin des études du supérieur court technologique et professionnel en 2010. Ils baissent de 7% entre la fin des études et 3 ans plus tard. Les mobilités en cours d'études ou en début de vie active de Midi-Pyrénées s'équilibrent globalement. Quant au Languedoc-Roussillon, il s'apparente à un territoire de formation du supérieur court ; il attire des jeunes en phase d'études mais les retient mal une fois diplômés.

En 2013, près de 10% des diplômés français à l'issue d'une formation de bac+2 et bac+3 obtiennent leur diplôme dans la région. La proportion de diplômés de licence professionnelle est moindre qu'au niveau national (9% ; France métropolitaine 11%) alors que la proportion d'inscrits est légèrement supérieure (3,6% ; France métropolitaine 3,5%). Cette différence est constatée dans les deux académies, même si, pour l'académie de Montpellier, la proportion d'étudiants en licence professionnelle est inférieure à la proportion nationale (3,3% ; France métropolitaine 3,5%).

Le taux de réussite à l'examen de BTS est de 2 points supérieur au taux national (76,5% ; France métropolitaine 74,5%). Si la proportion d'admis par la voie scolaire est supérieure à la proportion nationale (69,7% ; France métropolitaine 66,2%), moins de 1 500 diplômes sont obtenus dans le cadre d'une formation par apprentissage (12,1% des admis contre 15,7% au niveau national). Le nombre de diplômes obtenus par apprentissage est particulièrement faible dans l'académie de Montpellier (10,6%) qui a pourtant une proportion d'inscrits en BTS, quelle que soit la voie d'accès, supérieure à la proportion nationale (17,2% ; France métropolitaine 15,7%).

Près de 60% des diplômés de BTS et autres formations de niveau III d'Occitanie trouvent un emploi dans les 7 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

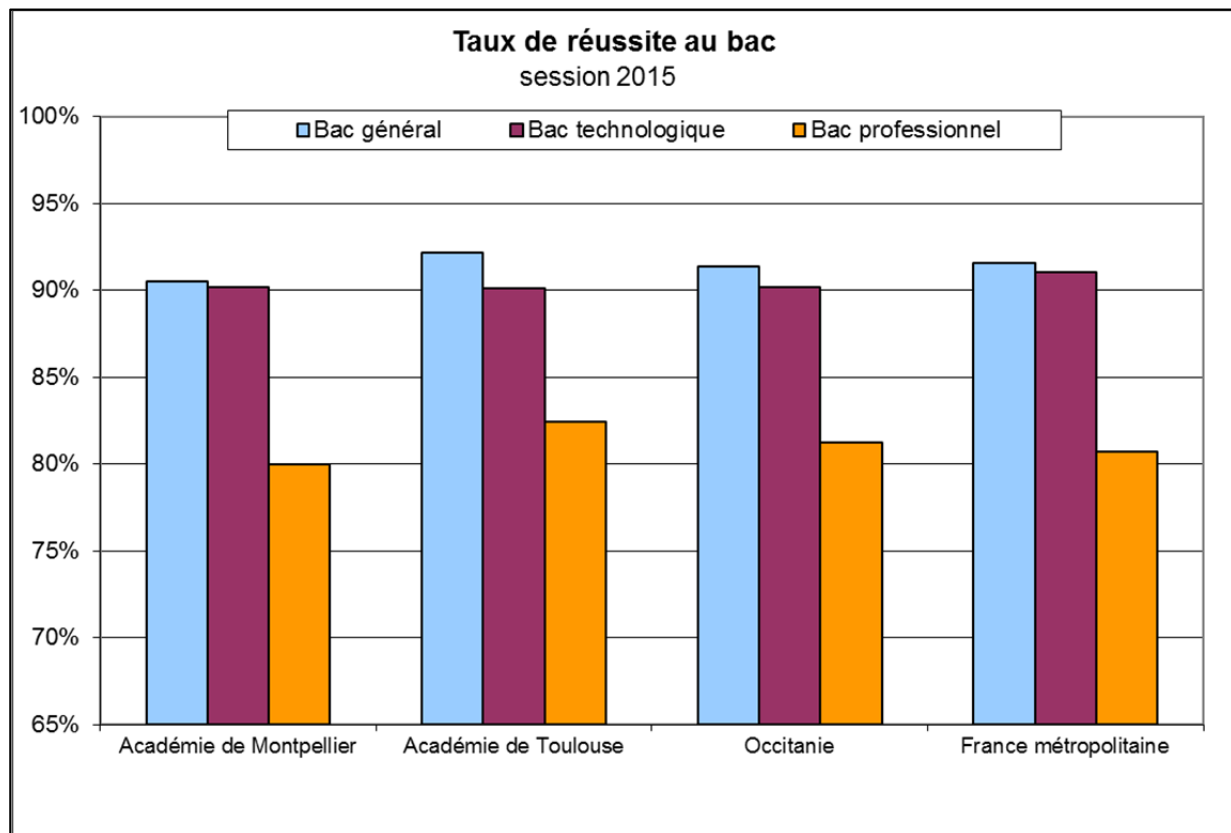
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de bac

Tableau 1 – Région Occitanie : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Académie de Montpellier	13 153	11 907	90,5%	5 818	5 247	90,2%	8 908	7 125	80,0%	27 879	24 279	87,1%
Académie de Toulouse	15 112	13 926	92,2%	5 644	5 088	90,1%	9 486	7 822	82,5%	30 242	26 836	88,7%
Occitanie	28 265	25 833	91,4%	11 462	10 335	90,2%	18 394	14 947	81,3%	58 121	51 115	87,9%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Région Occitanie : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

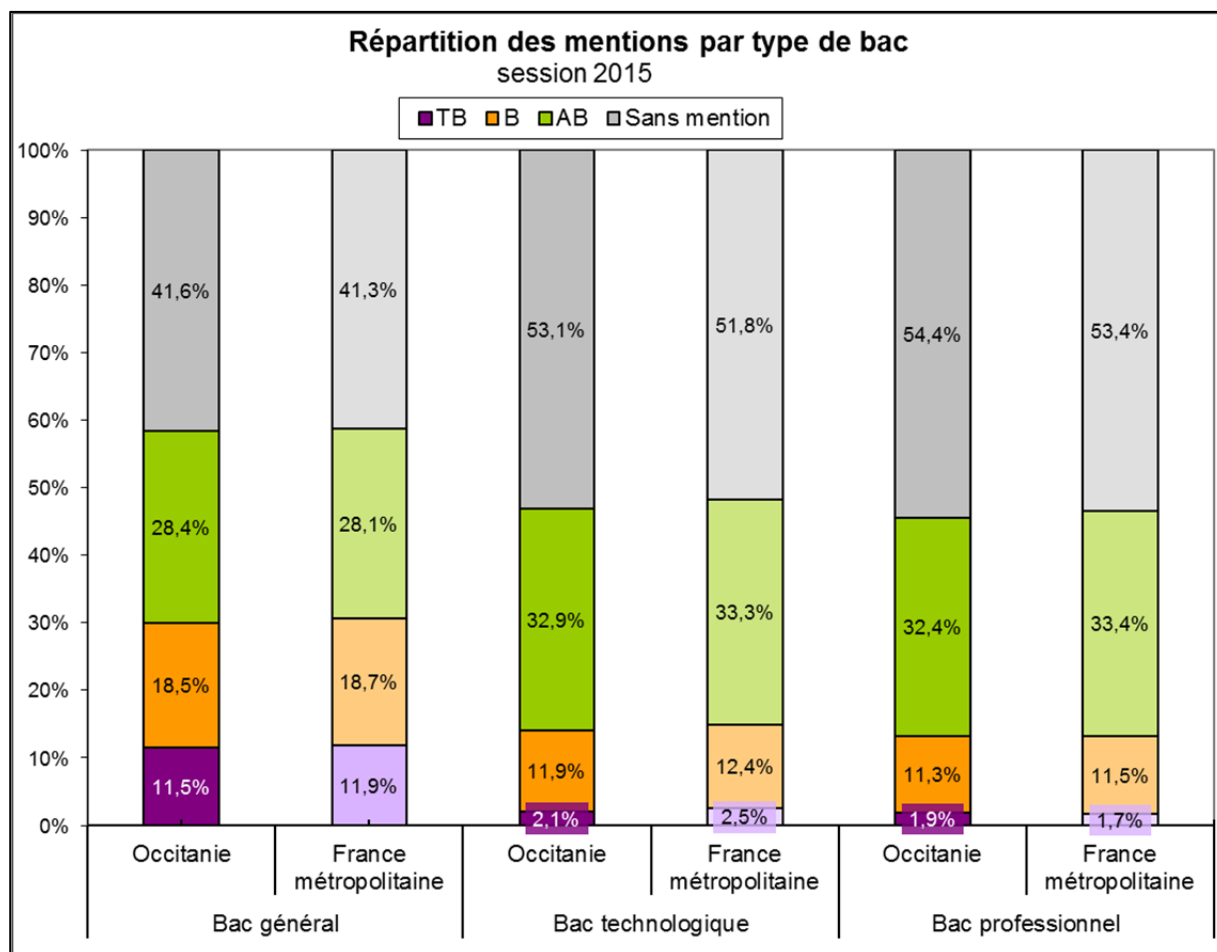


► Les bacheliers avec mention

Tableau 2 – Région Occitanie : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

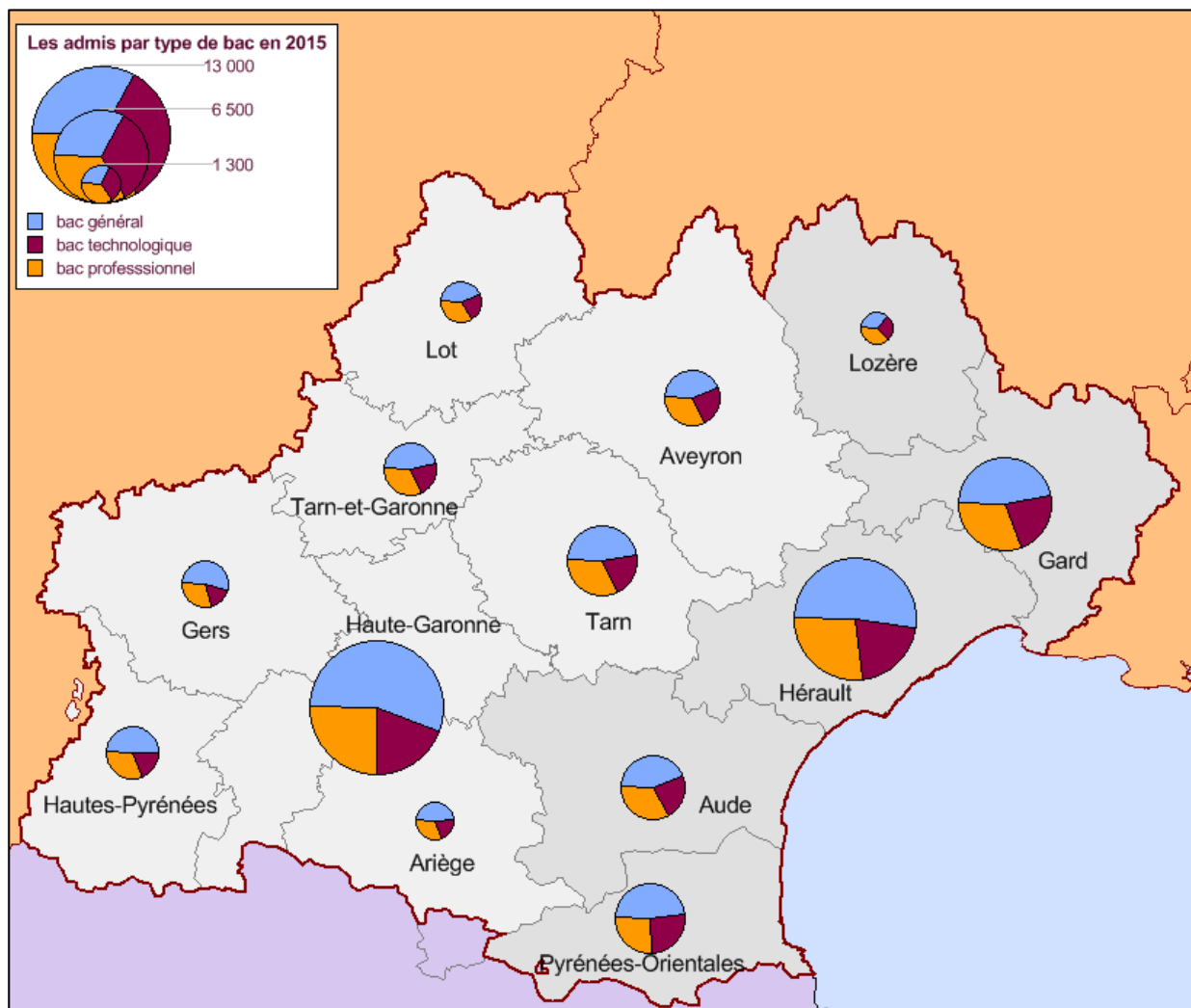
	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Académie de Montpellier	6 890	57,9%	2 459	46,9%	3 231	45,3%	12 580	51,8%
Académie de Toulouse	8 214	59,0%	2 391	47,0%	3 589	45,9%	14 194	52,9%
Occitanie	15 104	58,5%	4 850	46,9%	6 820	45,6%	26 774	52,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Région Occitanie : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



► Les bacheliers par département

Carte 1 – Région Occitanie : la répartition des bacheliers selon le type de bac par département en 2015 (source DEPP)



NB : le détail des effectifs est disponible dans le tableau 1 des volets académiques.

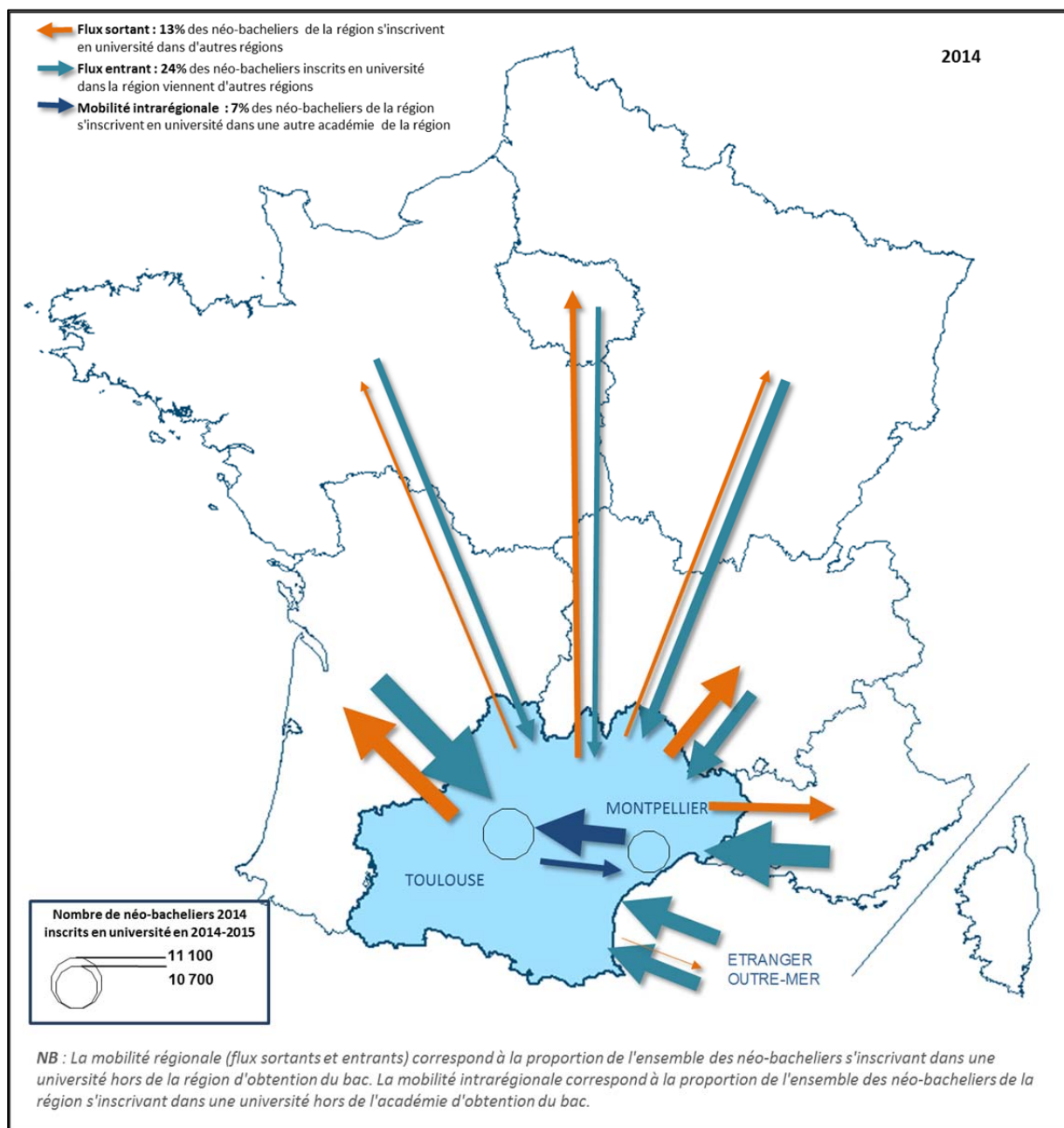
2. LES NEO-BACHELIERS

► L'attractivité géographique

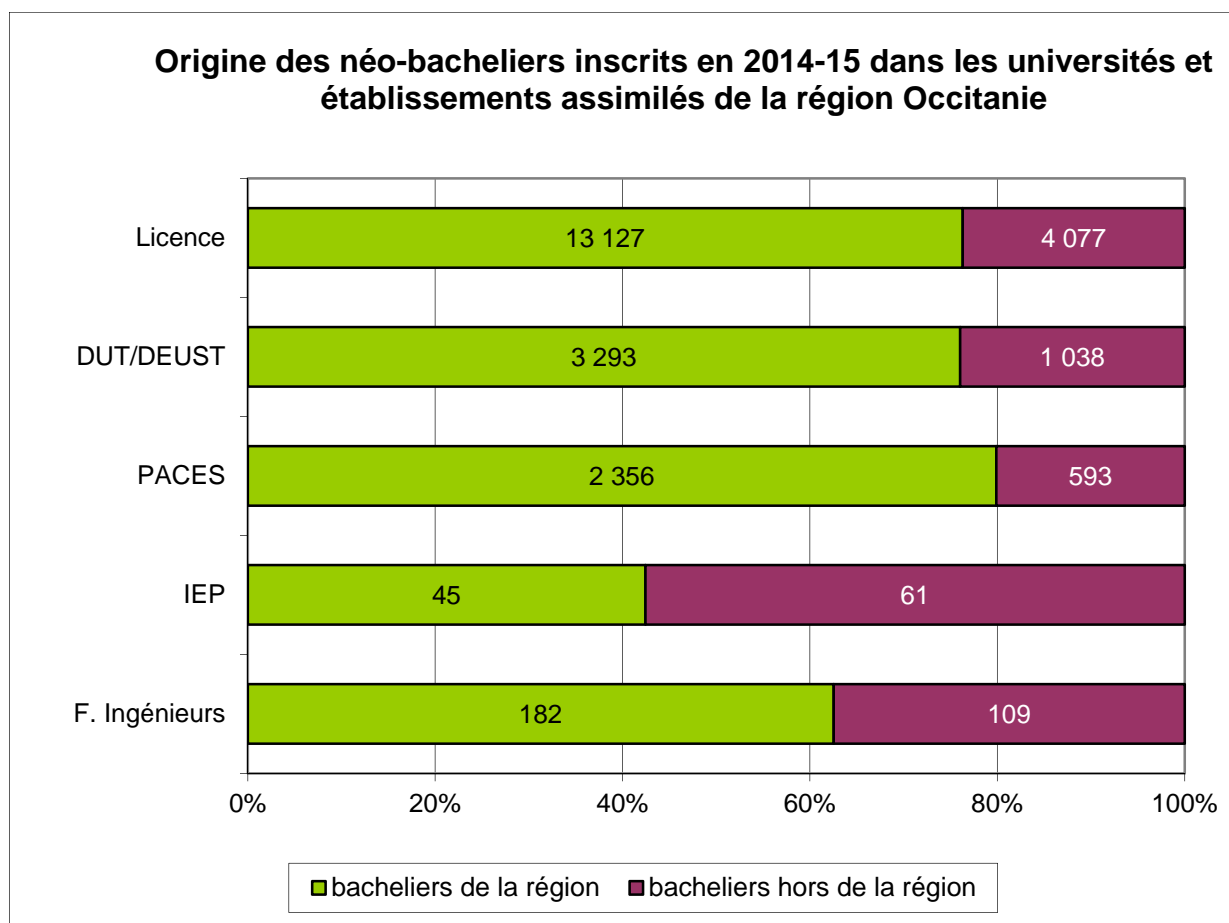
Tableau 3 – Région Occitanie : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université et établissements assimilés de la région en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de la région (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités d'Occitanie selon leur région d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac en Occitanie selon la région de leur université d'inscription
AQUITAINE	1239	897
AUVERGNE-RHONE-ALPES	640	689
SUD-EST	1201	463
ILE-DE-FRANCE	291	341
NORD-EST	552	203
OUEST	364	141
OUTRE-MER	832	13
ETRANGER	768	0
Sous-total Entrants	5 887	
Sous-total Sortants		2 747
OCCITANIE	19 033	19 033
Total néo-bacheliers	24 920	21 780

Carte 2 : Région Occitanie : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



Graphique 3 : Région Occitanie : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région, en fonction de la région d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 4 – Région Occitanie : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

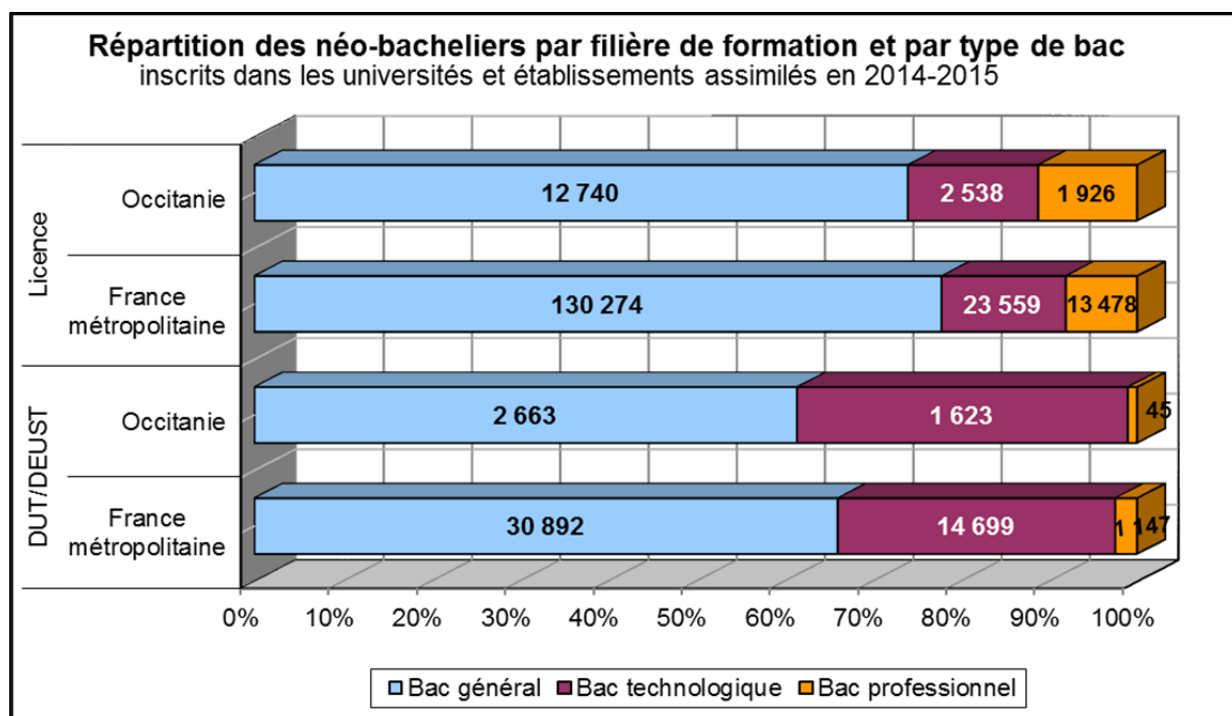
Occitanie	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	95,1%	66,1%	10,2%	12,2%	8,9%	8%
Bac professionnel	38,2%	11,2%	0,3%	0%	26,9%	0,1%
Bac technologique	75,5%	34%	12,6%	1,6%	37%	2,8%
Ensemble des bacs Occitanie	73%	42%	7,6%	6,1%	20,5%	4,4%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 5 – Région Occitanie : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de la région (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Occitanie	12 740	2 663	2 746	418	18 567
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Occitanie	2 538	1 623	155	18	4 334
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Occitanie	1 926	45	48	5	2 024
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Occitanie	17 204	4 331	2 949	441	24 925
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 4 – Région Occitanie : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

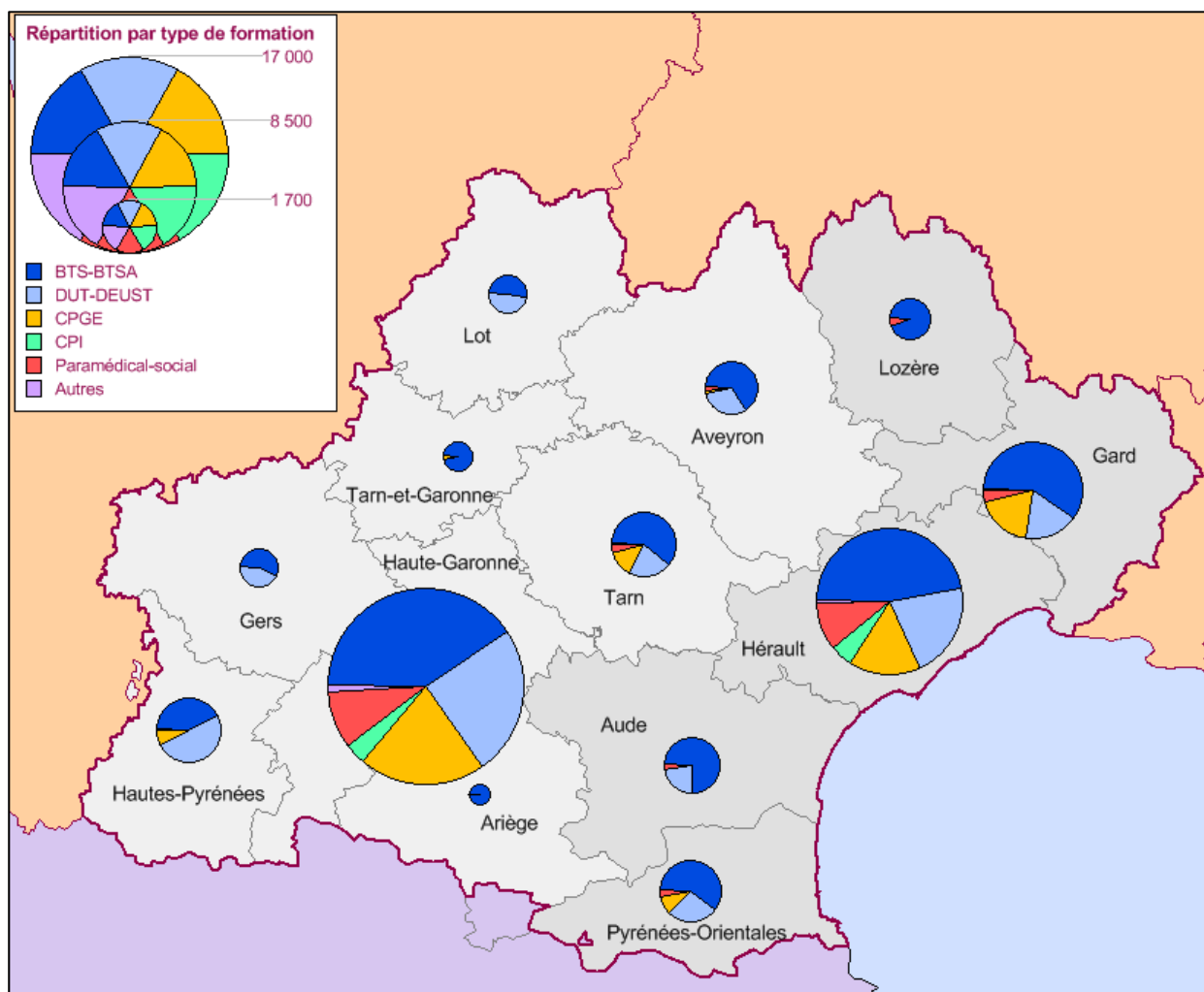
- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 6 – Région Occitanie : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE, CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

	Département	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Académie de Montpellier	Aude	1 243	381	0	0	53	0	1 677
	Gard	2 870	839	886	0	194	22	4 811
	Hérault	4 649	2 038	1 519	489	1 076	51	9 822
	Lozère	921	0	0	0	72	0	993
	Pyrénées-Orientales	1 292	549	207	0	86	0	2 134
	Total	10 975	3 807	2 612	489	1 481	73	19 437
Académie de Toulouse	Ariège	298	0	0	0	0	0	298
	Aveyron	1 017	473	24	0	44	0	1 558
	Haute-Garonne	6 786	4 027	3 436	567	1 570	199	16 585
	Gers	509	364	0	0	0	0	873
	Lot	436	377	0	0	0	0	813
	Hautes-Pyrénées	1 015	1 114	176	0	23	0	2 328
	Tarn	1 360	464	302	0	95	22	2 243
	Tarn-et-Garonne	484	0	27	0	0	0	511
	Total	11 905	6 819	3 965	567	1 732	221	25 209
Occitanie	22 880	10 626	6 577	1 056	3 213	294	44 646	
France métropolitaine	236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564	

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de la région comprend plus de 70 CPGE, une centaine de mentions de licences générales, près de 200 mentions de licences professionnelles, une quarantaine de spécialités de DUT et plus de 130 spécialités de BTS.

Carte 3 – Région Occitanie : la répartition des effectifs par département et type de formation (CPGE, CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



En 2014-2015, 89% des élèves en CPGE sont scolarisés dans un établissement situé dans les départements du Gard, de l'Hérault et de Haute-Garonne. Ces deux derniers départements rassemblent la moitié des effectifs de BTS et 57% des étudiants en IUT.

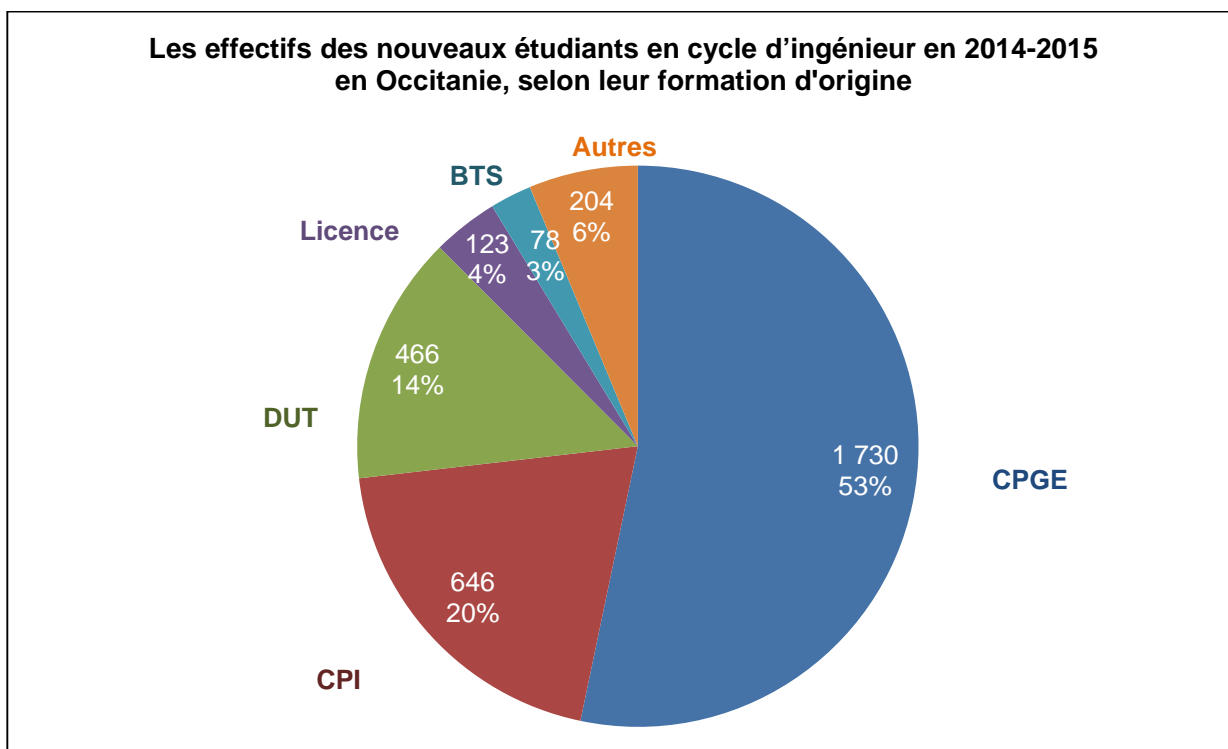
► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 7 – Région Occitanie : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Occitanie	France métropolitaine
Licence (hors LP)	33 844	17 384	19 082	70 310	47,9%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	5 233	5 233	3,6%	3,5%
BTS - BTSA	12 370	10 510	0	22 880	15,6%	15,7%
DUT - DEUST	5 833	4 793	0	10 626	7,2%	7,8%
CPGE	3 350	3 227	0	6 577	4,5%	5,5%
Ingénieur	1 438	1 248	4 081	6 767	4,6%	4,5%
Santé	5 171	1 295	1 151	7 617	5,2%	5,7%
Paramédical - Social	3 492	3 275	3 468	10 235	7,0%	9,0%
Comptabilité - Commerce	1 224	748	2 094	4 066	2,8%	3,6%
Diplôme d'IEP	211	219	216	646	0,4%	0,7%
Arts	502	488	494	1 484	1,0%	1,3%
Autres	57	142	250	449	0,3%	0,4%
Total	67 492	43 329	36 069	146 890	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Graphique 5 – Région Occitanie : les effectifs des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)



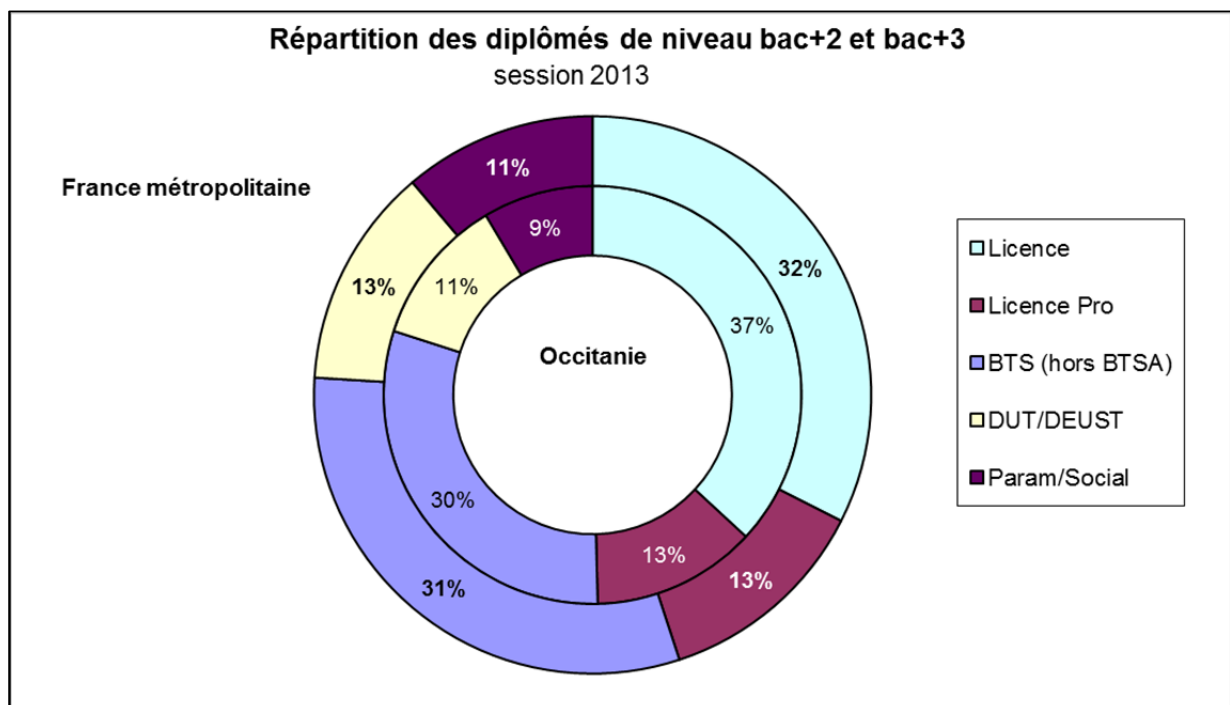
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 8 – Région Occitanie : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Montpellier	6 369	1 997	5 379	1 529	1 471
Académie de Toulouse	7 005	2 622	5 624	2 647	1 625
Occitanie	13 374	4 619	11 003	4 176	3 096
France métropolitaine	120 892	46 507	115 553	47 726	41 684

Graphique 6 – Région Occitanie : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



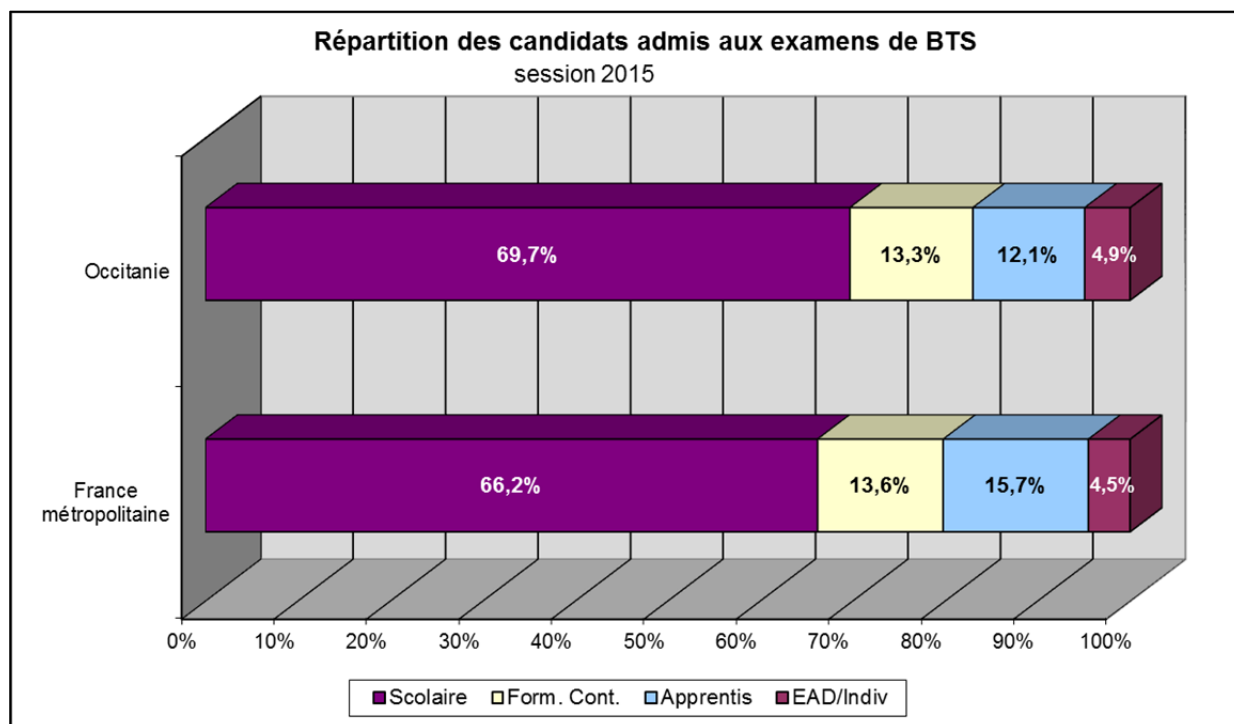
► Les BTS

- *Les diplômés selon le mode de formation*

Tableau 9 – Région Occitanie : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

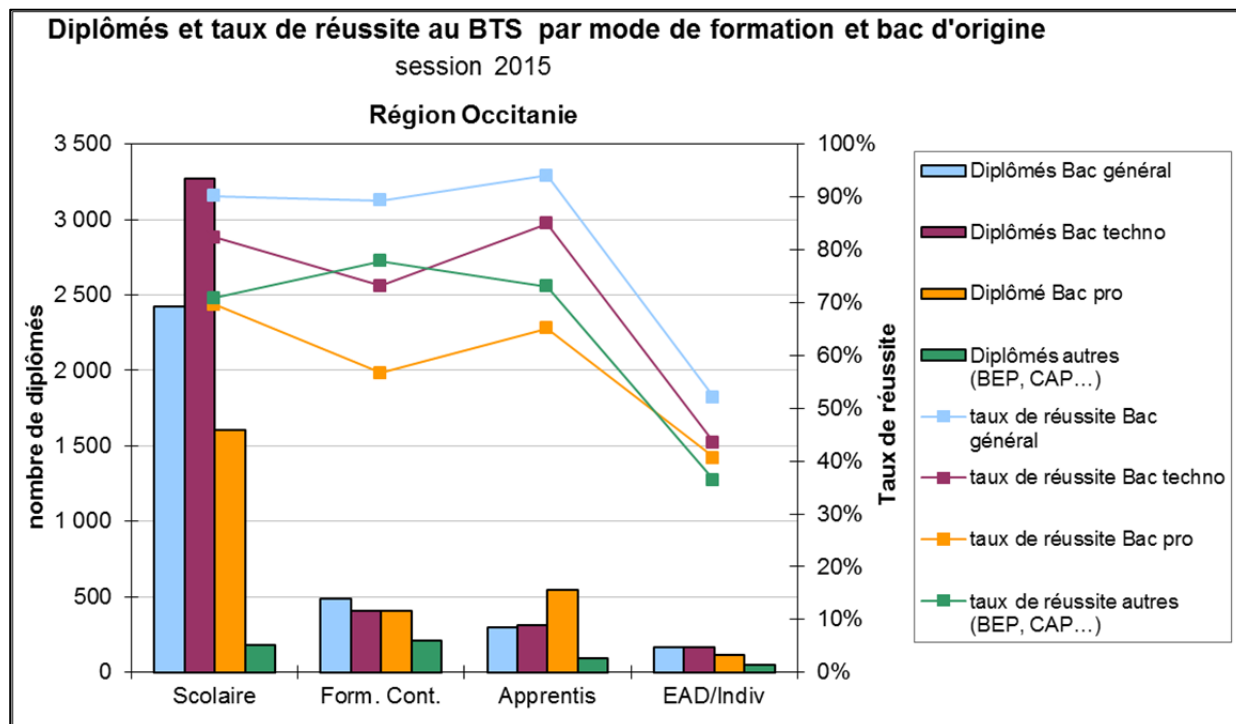
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Occitanie	Effectif	8 321	1 592	1 444	590	11 947	76,5%
	Répartition	69,7%	13,3%	12,1%	4,9%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 7 - Région Occitanie : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 8 – Région Occitanie : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (Source DEPP)



5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 10 – Région Occitanie : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	56,7%	82,9%	37%	15,8%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	76,1%	93,9%	56,8%	27,7%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 11 – Région Occitanie : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Montpellier	62	476	298	2 076	148	579	3 639	5 847	62,2%
Académie de Toulouse	23	434	211	2 422	52	234	3 376	4 782	70,6 %
Occitanie	85	910	509	4 498	200	813	7 015	10 629	66%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

► La formation continue

Les établissements de la région ont délivré, en 2014, 3 407 diplômes nationaux en formation continue dont 8,3 % de niveau bac + 2 (France : 7,5%) et 48,3% de niveau bac+3 (France : 49,1%).

► La VAE

Tableau 12 – Région Occitanie : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie des diplômes de niveau II ou III (Source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie de Montpellier	5	59
Académie de Toulouse	6	136
Occitanie	11	195
France métropolitaine	98	1 544

B. LES FORMATIONS POST - BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

L'académie de Montpellier compte 24 279 bacheliers pour l'année 2015, soit 47,5% des bacheliers occitans.

La répartition des bacheliers est inégale à l'échelle académique et le département de l'Hérault concentre 41% des présents et des admis à l'examen du baccalauréat.

En 2015, le taux de réussite au baccalauréat est de 87,1% dans l'académie (moyenne nationale 88,1%). Cette moyenne recouvre une hétérogénéité départementale : par exemple le département de la Lozère, qui présente 3,2% des présents, se distingue par un taux de réussite de 91,2%, nettement supérieur à la moyenne nationale.

En 2014, le taux d'inscription des nouveaux bacheliers languedociens dans l'enseignement supérieur (73,5%) est supérieur à la moyenne nationale (72,2%). On note cependant une tendance baissière entre 2010 et 2014.

En 2015, les candidats au baccalauréat souhaitent davantage s'orienter vers une formation universitaire que la moyenne nationale. Les élèves de terminales technologique et professionnelle souhaitent se diriger dans une proportion moindre, par rapport à la moyenne nationale, vers des DUT et BTS.

La licence représente, avec 50,6%, la majorité des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur à bac+3 dans l'académie en 2014-2015.

Les parts d'inscrits en licence et BTS sont supérieures à la moyenne nationale et inférieures en CPGE et formations d'ingénieurs.

En 2013, les diplômés de niveau bac+2 et bac+3 de l'académie de Montpellier comptent en part relative plus de diplômés de licence (38%) que la moyenne nationale (33%). Ils représentent 6 369 diplômés, suivis par ordre d'importance par les 5 379 diplômés de BTS (soit une proportion de 32% égale à la moyenne nationale).

Le taux de réussite au BTS (75,4% en 2015) est supérieur à la moyenne nationale (74,5%).

60% des apprentis du supérieur suivent une formation BTS/BTSA en 2015-2016 (France métropolitaine : 41,5%). Plus de 70% d'entre-eux trouvent un emploi dans les 7 mois suivant l'obtention de leur diplôme, dont plus de 60% en CDI.

Les formations préparant à un diplôme de niveau III (BTS, DUT) sont réparties principalement sur les trois agglomérations de Montpellier, Nîmes, Perpignan, qui concentrent 72% des effectifs.

L'académie est attractive pour ses formations : les néo-bacheliers « entrants » sont plus nombreux que les néo-bacheliers « sortants ». Elle attire 26,5% de néo-bacheliers venant s'inscrire à l'université. La mobilité des néo-bacheliers répond d'abord à une logique de proximité géographique. L'académie est attractive pour les zones limitrophes : sur les 3 011 néo-bacheliers entrants, 33,5% proviennent de PACA. 2 307 néo-bacheliers languedociens, soit 22%, vont s'inscrire dans une université hors de l'académie. Ils se dirigent essentiellement, pour 41,1%, vers l'académie voisine de Toulouse.

Une fois diplômés, l'académie se révèle moins attractive. L'étude des mobilités des jeunes diplômés (Céreq, juin 2016) montre que l'académie est déficitaire en phase d'insertion (dans les trois ans suivant la sortie du diplôme).

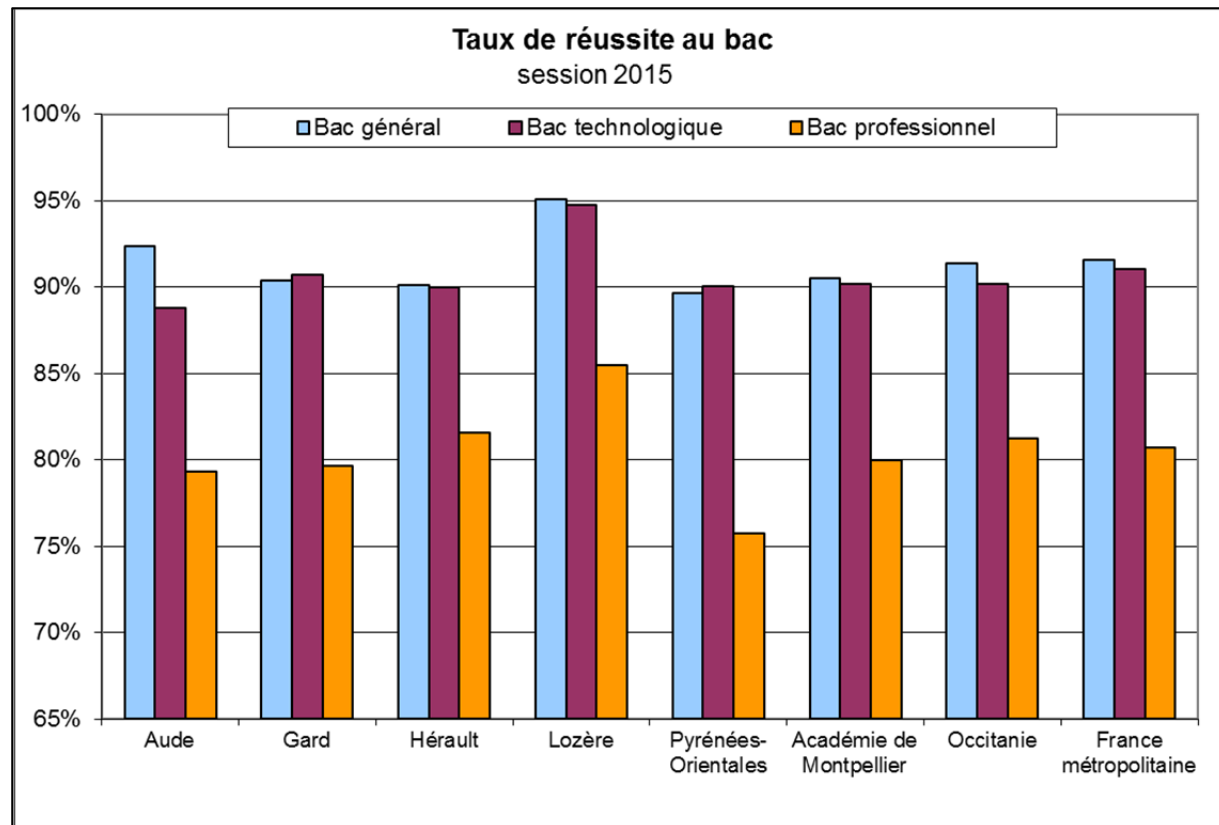
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Montpellier : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Aude	1 566	1 447	92,4%	813	722	88,8%	1 351	1 072	79,3%	3 730	3 241	86,9%
Gard	3 306	2 989	90,4%	1 499	1 360	90,7%	2 474	1 971	79,7%	7 279	6 320	86,8%
Hérault	5 902	5 320	90,1%	2 253	2 027	90,0%	3 409	2 780	81,5%	11 564	10 127	87,6%
Lozère	327	311	95,1%	209	198	94,7%	351	300	85,5%	887	809	91,2%
Pyrénées-Orientales	2 052	1 840	89,7%	1 044	940	90,0%	1 323	1 002	75,7%	4 419	3 782	85,6%
Académie de Montpellier	13 153	11 907	90,5%	5 818	5 247	90,2%	8 908	7 125	80,0%	27 879	24 279	87,1%
Occitanie	28 265	25 833	91,4%	11 462	10 335	90,2%	18 394	14 947	81,3%	58 121	51 115	87,9%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Montpellier : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

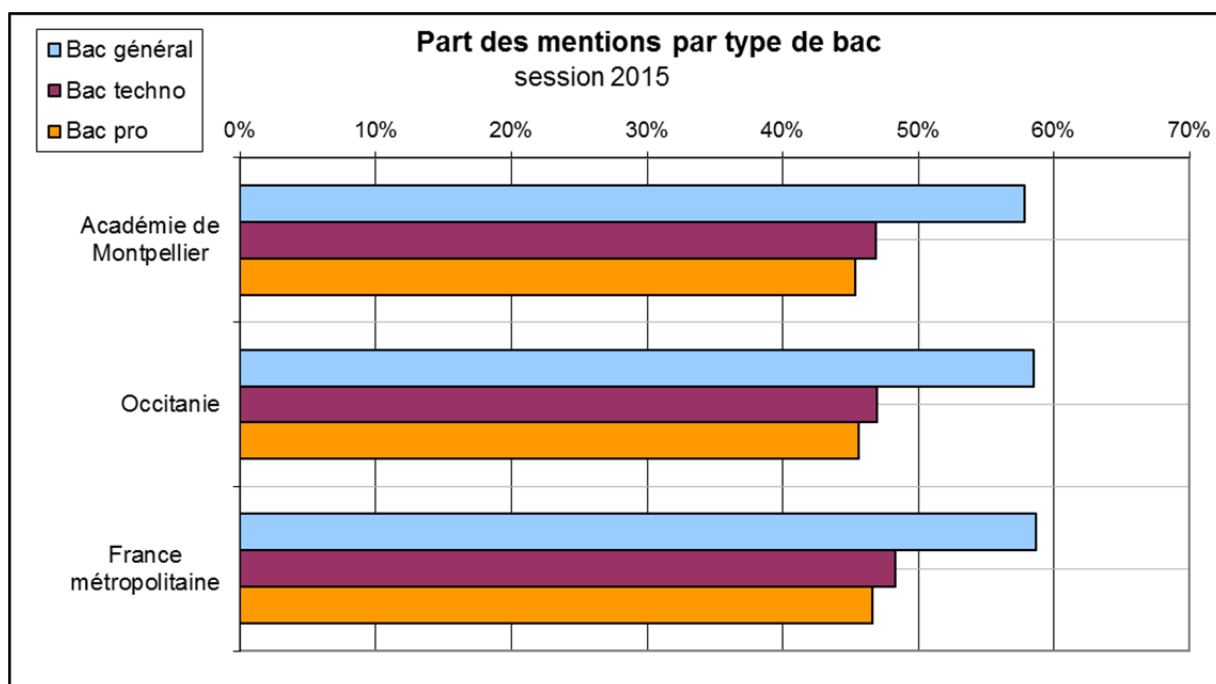


► Les bacheliers avec mention

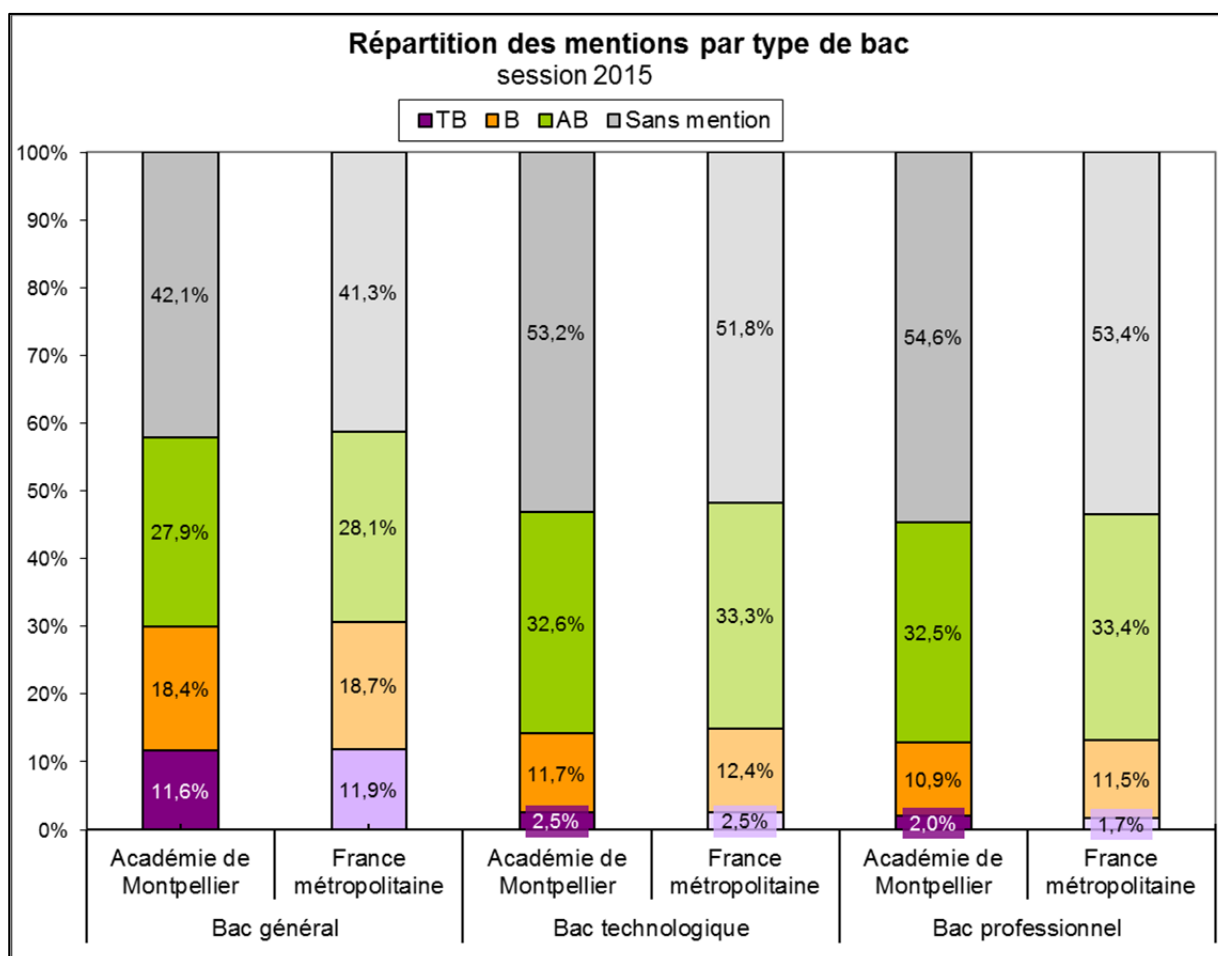
Tableau 2 – Académie de Montpellier : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Aude	819	56,6%	316	43,8%	471	43,9%	1 606	49,6%
Gard	1 685	56,4%	635	46,7%	832	42,2%	3 152	49,9%
Hérault	3 094	58,2%	977	48,2%	1 325	47,7%	5 396	53,3%
Lozère	215	69,1%	102	51,5%	136	45,3%	453	56,0%
Pyrénées-Orientales	1 077	58,5%	429	45,6%	467	46,6%	1 973	52,2%
Académie de Montpellier	6 890	57,9%	2 459	46,9%	3 231	45,3%	12 580	51,8%
Occitanie	15 104	58,5%	4 850	46,9%	6 820	45,6%	26 774	52,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Montpellier : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

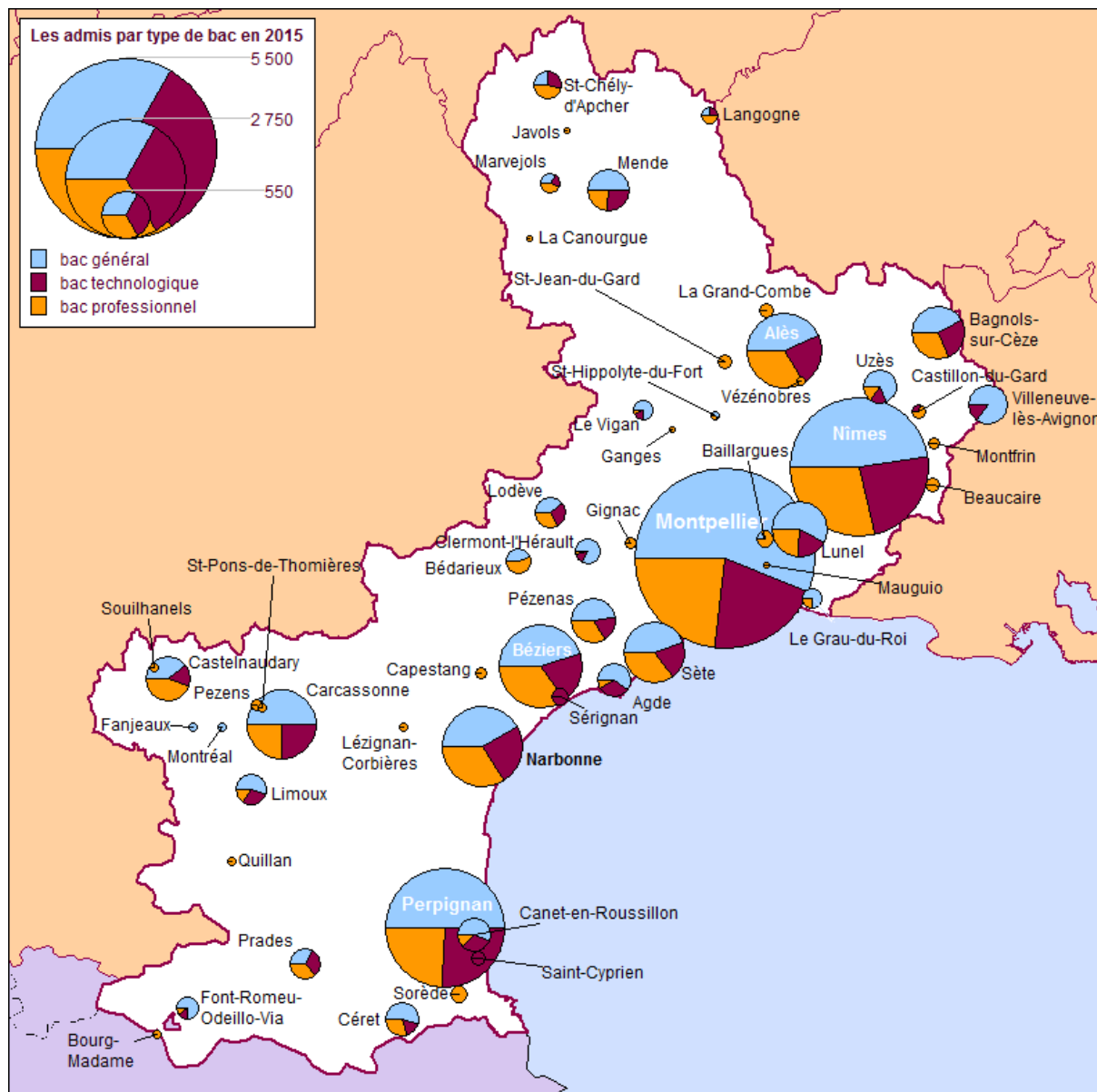


Graphique 3 – Académie de Montpellier : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie de Montpellier : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Montpellier – le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Montpellier	12 720	5 095	4 239	22 054
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Montpellier	54,6%	25,6%	17,9%	40,8%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Montpellier	7,5%	50,3%	76,9%	30,7%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Montpellier	14,2%	16,8%	2,4%	12,5%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Montpellier	14,2%	2,1%	0,0%	8,7%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Montpellier	6,6%	2,1%	0,3%	4,4%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Montpellier	2,9%	3,2%	2,5%	2,9%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

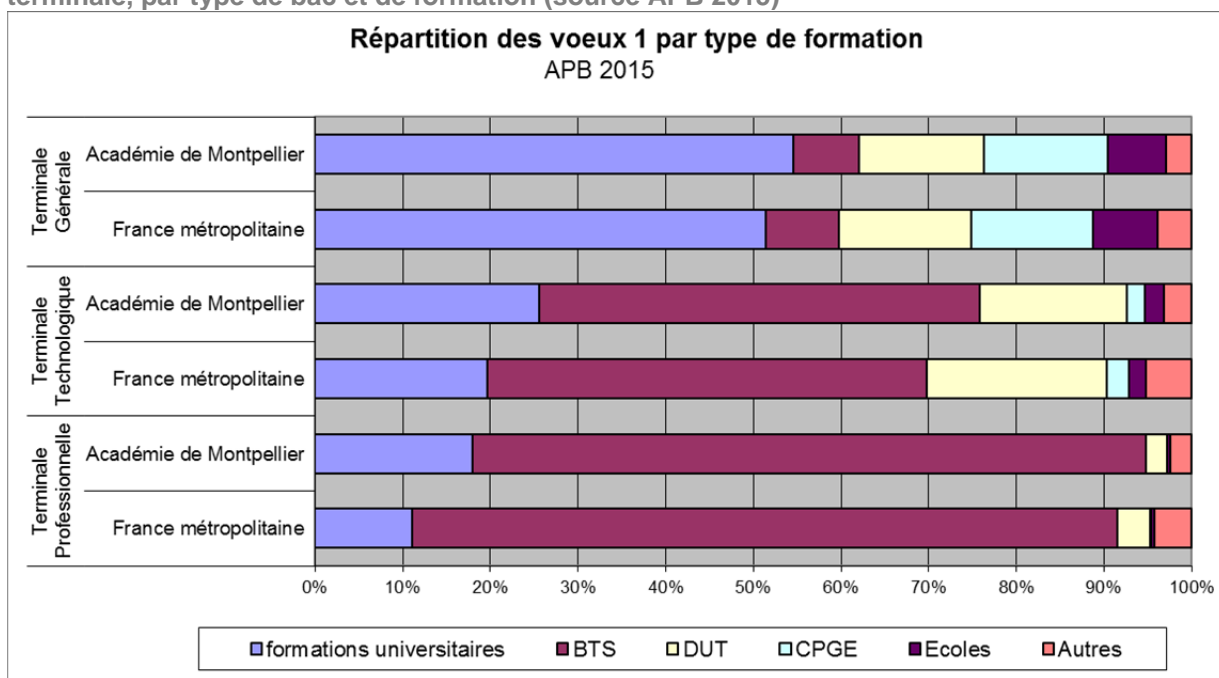
* Voir lexique, rubrique APB

Les candidats aux baccalauréats technologique et professionnel souhaitent davantage s'orienter vers une formation universitaire que la moyenne nationale (respectivement +6 points et +6,8 points).

Les candidats aux baccalauréats technologique et professionnel sont également (avec 16,8% et 2,4%) moins nombreux à souhaiter intégrer une formation de DUT, par rapport à la moyenne nationale (20,6% et 3,7% pour la France métropolitaine).

Les candidats au baccalauréat professionnel qui souhaitent se diriger vers un BTS-BTSA-DTS-DMA (76,9% des vœux), représentent une proportion plus faible que la moyenne nationale (80,5%).

Graphique 4 : Académie de Montpellier : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

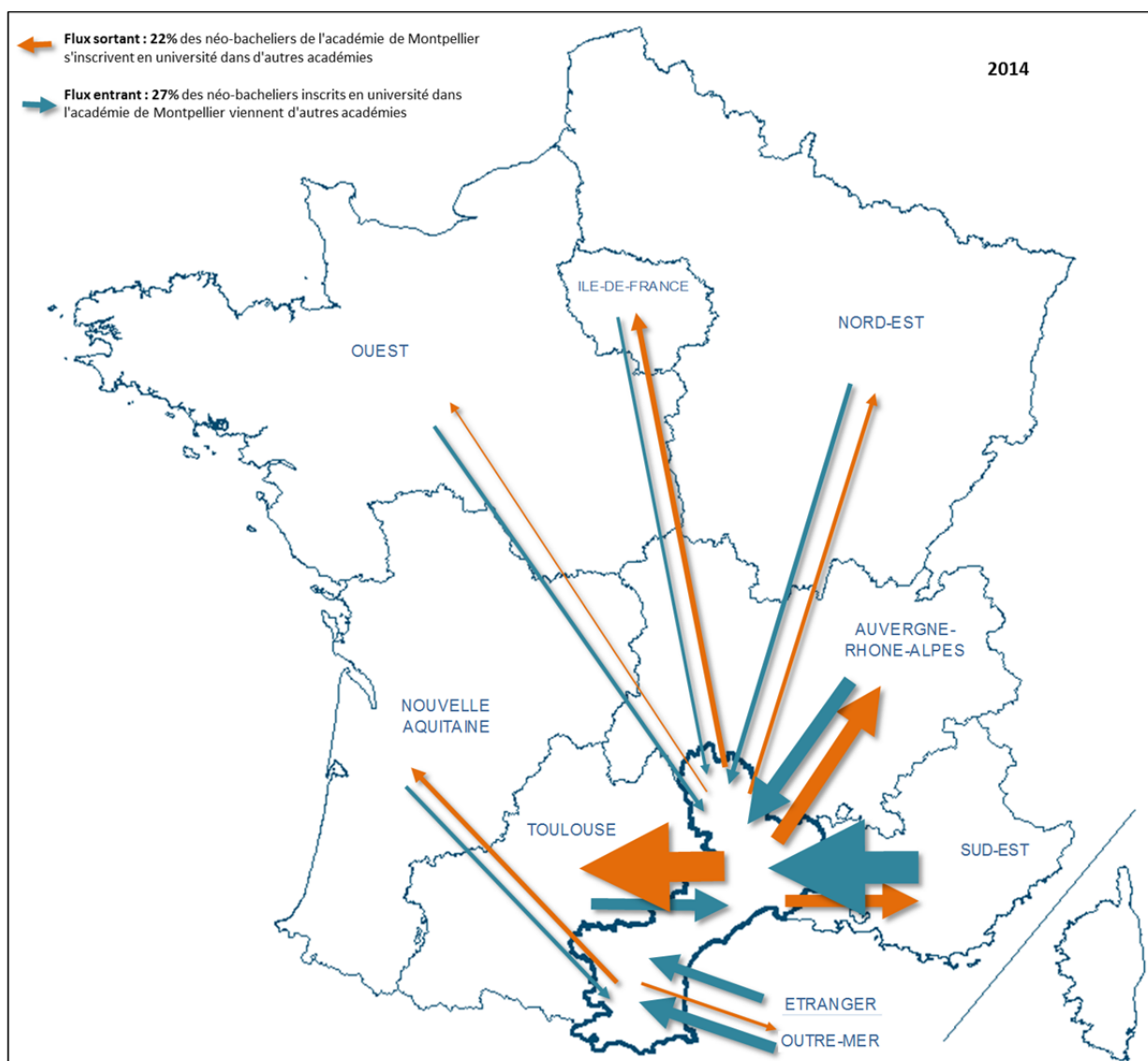


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Montpellier : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

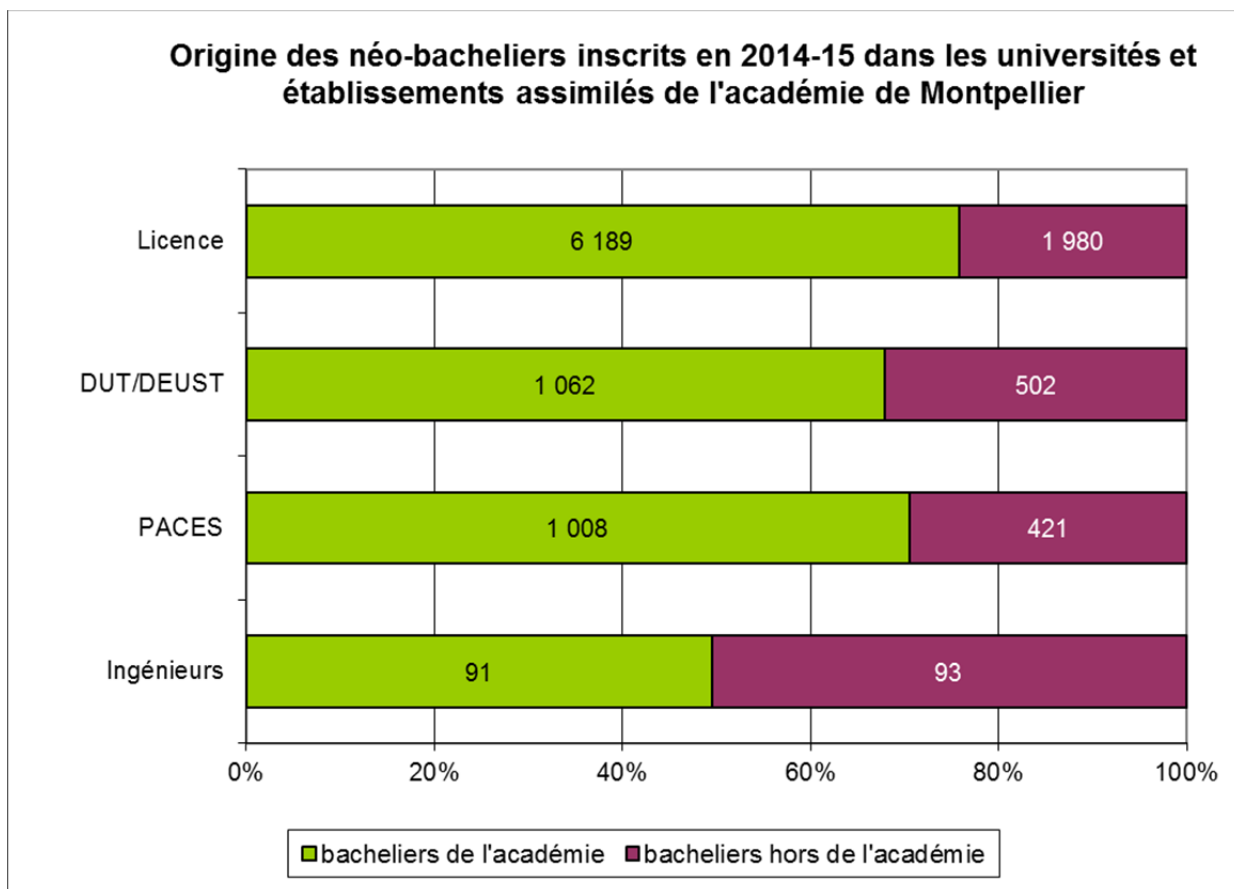
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Montpellier selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Montpellier selon l'académie de leur université d'inscription
Ac. de TOULOUSE	351	949
AUVERGNE-RHONE-ALPES	459	463
SUD-EST	1008	390
ILE-DE-FRANCE	113	178
NOUVELLE AQUITAINE	128	136
NORD-EST	164	125
OUEST	124	60
OUTRE-MER	363	6
ETRANGER	301	0
Sous-total Entrants	3 011	
Sous-total Sortants		2 307
Ac. de MONTPELLIER	8 369	8 369
Total néo-bacheliers	11 380	10 676

Carte 2 – Académie de Montpellier : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

Graphique 5 – Académie de Montpellier : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Tableau 5 – Académie de Montpellier : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Montpellier	76,4%	73,0%	71,8%	74%	73,5%
Région Occitanie	-	-	-	-	73%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Montpellier : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

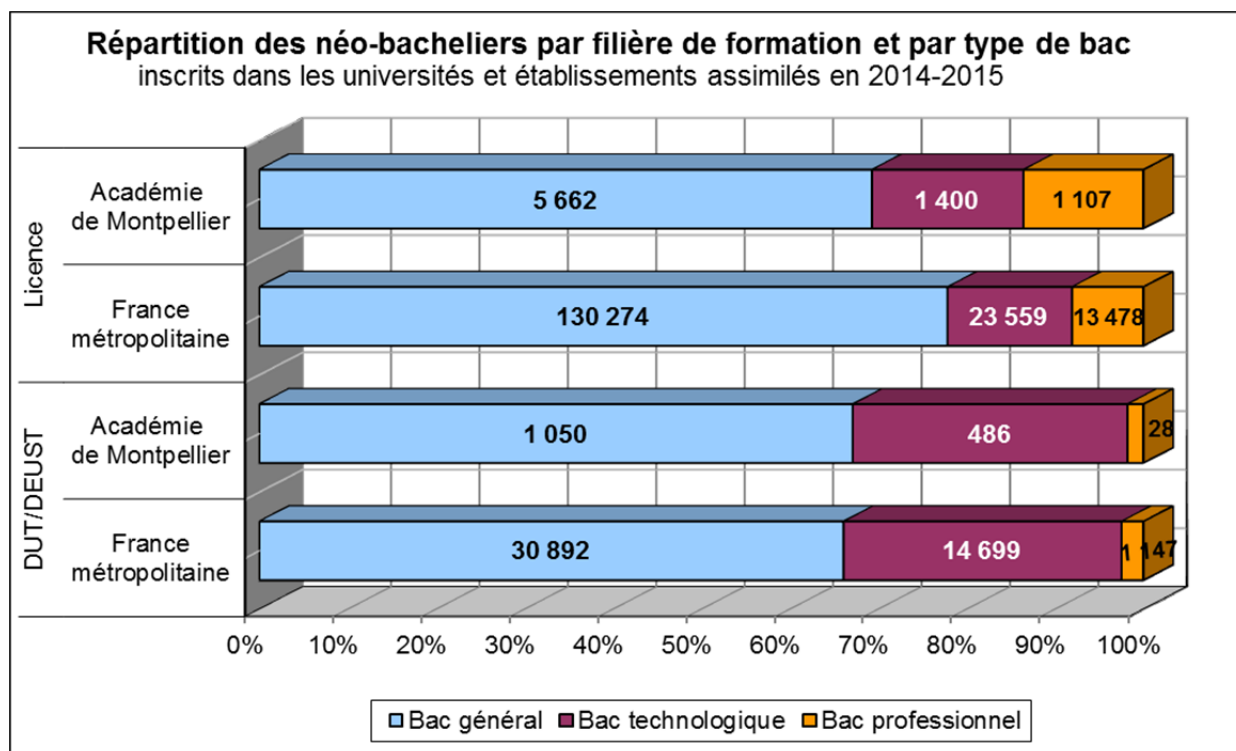
Académie de Montpellier	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	94,4%	67,6%	9,6%	11,8%	9%	5,9%
Bac professionnel	40,7%	13,9%	0,4%	0%	26,7%	0,1%
Bac technologique	75,8%	34%	9%	1,7%	37,1%	2,9%
Ensemble des bacs Académie de Montpellier	73,5%	43,5%	6,6%	5,9%	20,7%	3,5%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Montpellier : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Montpellier	5 662	1 050	1 319	198	8 229
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Montpellier	1 400	486	83	15	1 984
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Montpellier	1 107	28	27	5	1 167
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Montpellier	8 169	1 564	1 429	218	11 380
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Montpellier : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

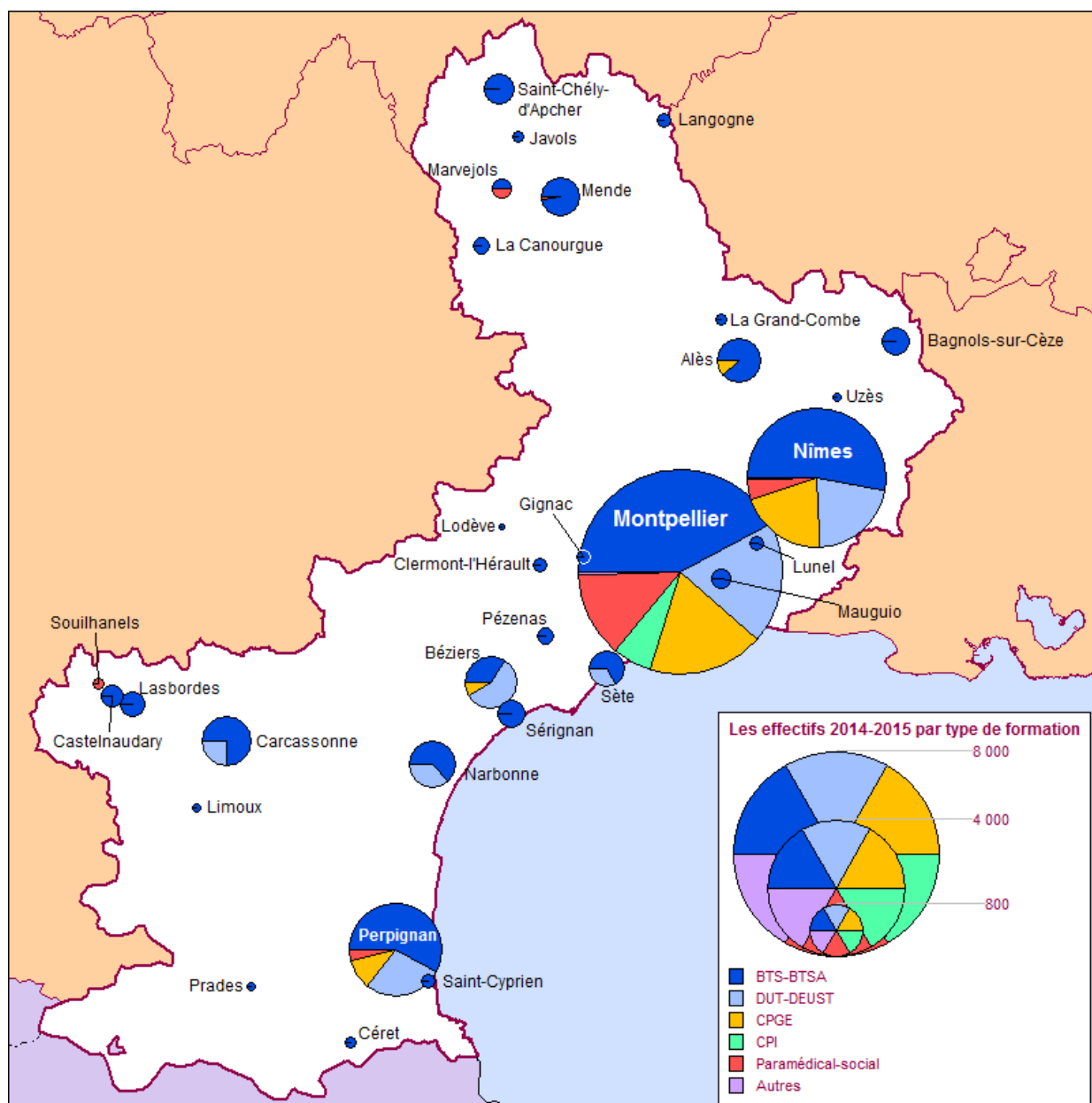
Tableau 8 – Académie de Montpellier : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Aude	Carcassonne	477	161					638
	Castelnaudary	147						147
	Lasbordes	202						202
	Limoux	35						35
	Narbonne	382	220					602
	Souilhanel					53		53
	Total		1 243	381			53	
Gard	Alès	446		61				507
	Bagnols-sur-Cèze	235						235
	La Grand-Combe	42						42
	Nîmes	2 120	839	825		194	22	4 000
	Uzès	26						26
	* non localisé	1						1
	Total		2 870	839	886		194	22
Hérault	Béziers	239	388	63				690
	Clermont-l'Hérault	59						59
	Gignac	67						67
	Lodève	17						17
	Lunel	77						77
	Mauguio	114						114
	Montpellier	3 383	1 525	1 456	489	1 076	51	7 980
	Mudaison	1						1
	Pézenas	91						91
	Sérignan	245						245
	Sète	257	125					382
	* non localisé	99						99
	Total		4 649	2 038	1 519	489	1 076	51
Lozère	Javols	44						44
	La Canourgue	82						82
	Langogne	63						63
	Marvejols	62				60		122
	Mende	402				12		414
	Saint-Chély-d'Apcher	268						268
	Total		921				72	

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Pyrénées- Orientales	Céret	43						43
	Perpignan	1 158	549	207		86		2 000
	Prades	29						29
	Saint-Cyprien	62						62
	Total	1 292	549	207		86		2 134
Académie de Montpellier		10 975	3 807	2 612	489	1 481	73	19 437
Occitanie		22 880	10 626	6 577	1 056	3 213	294	44 646
France métropolitaine		236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend plus de 50 CPGE, plus de 60 mentions de licences générales, une centaine de mentions de licences professionnelles, plus d'une trentaine de spécialités de DUT et près de 70 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie de Montpellier : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



19 437 étudiants sont inscrits en CPGE ou CPI et dans les formations préparant à un diplôme de niveau III. 56,4% des effectifs sont inscrits en BTS-BTSA, 19,6% en DUT-DEUST, 13,4% en CPGE, 7,6% en formations paramédicales et sociales.

• La répartition géographique

Les formations bac+2 sont réparties principalement sur trois pôles, Montpellier, Nîmes et Perpignan.

Montpellier accueille 7 980 étudiants en 2014-2015, soit 41% des effectifs de l'académie, Nîmes compte 4 000 étudiants, soit 20,6% de la population étudiante académique et Perpignan comptabilise 2 000 étudiants, soit 10,3% des effectifs. Montpellier et Nîmes rassemblent près de 62% des effectifs régionaux de la population à bac+2. Les trois agglomérations Montpellier, Nîmes, Perpignan, concentrent 72% des effectifs.

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Montpellier : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Montpellier	France métropolitaine
Licence (hors LP)	15 765	7 937	8 675	32 377	50,6%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	2 142	2 142	3,3%	3,5%
BTS - BTSA	5 943	5 032	0	10 975	17,2%	15,7%
DUT - DEUST	2 127	1 680	0	3 807	6,0%	7,8%
CPGE	1 308	1 304	0	2 612	4,1%	5,5%
Ingénieur	298	191	1 023	1 512	2,4%	4,5%
Santé	2 660	603	601	3 864	6,0%	5,7%
Paramédical - Social	1 691	1 564	1 648	4 903	7,7%	9,0%
Comptabilité - Commerce	171	170	665	1 006	1,6%	3,6%
Diplôme d'IEP	0	0	0	0	0,0%	0,7%
Arts	226	215	252	693	1,1%	1,3%
Autres	18	0	46	64	0,1%	0,4%
Total	30 207	18 696	15 052	63 955	100,0%	100,0%

La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'académie de Montpellier suit les grandes tendances de celle de la France métropolitaine. Mais l'académie présente une surreprésentation des parts d'inscrits en licence et BTS par rapport au profil national (+8,2 points et +1,5 point respectivement). En revanche, les effectifs en CPGE et formations d'ingénieur sont, en part relative, plus faibles que la moyenne nationale.

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Montpellier : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2 D-STL	Autre			
CPGE	580	38,6%	61,4%	-	95,9%	1,6%	2,6%	35%	45,2%	2,8%
CPI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DUT	160	65%	35%	-	95%	4,4%	0,6%	37,5%	33,8%	40%
Licence	31	80,6%	19,4%	-	100%	-	-	38,7%	41,9%	19,4%
BTS	31	19,4%	80,6%	-	93,5%	3,2%	3,2%	41,9%	12,9%	87,1%
Autre voie d'accès **	33	84,8%	15,2%	-	93,9%	3%	3%	30,3%	42,4%	9,1%

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieurs, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

- : aucun inscrit dans cette formation

4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

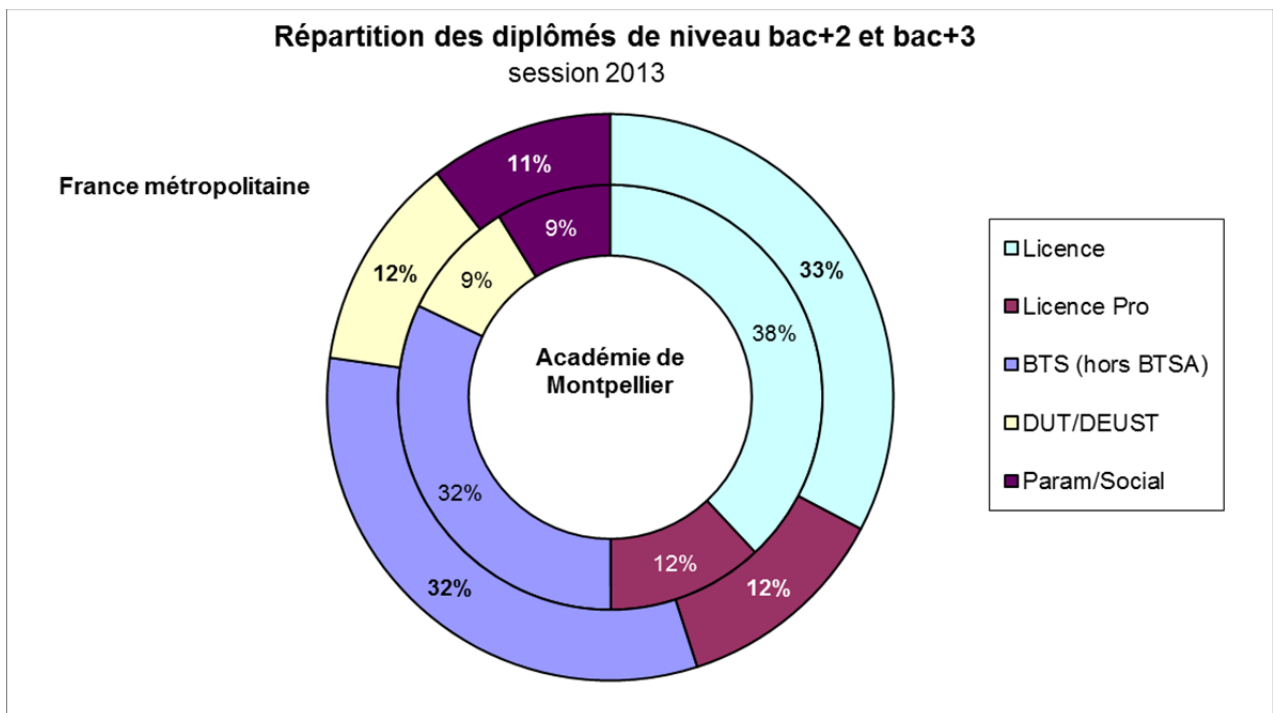
► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Montpellier : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Montpellier	6 369	1 997	5 379	1 529	1 471
Occitanie	13 374	4 619	11 003	4 176	3 096
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

L'académie présente, en proportion, plus de diplômés de licence que la moyenne nationale (38%/33%).

Graphique 7 - Académie de Montpellier : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



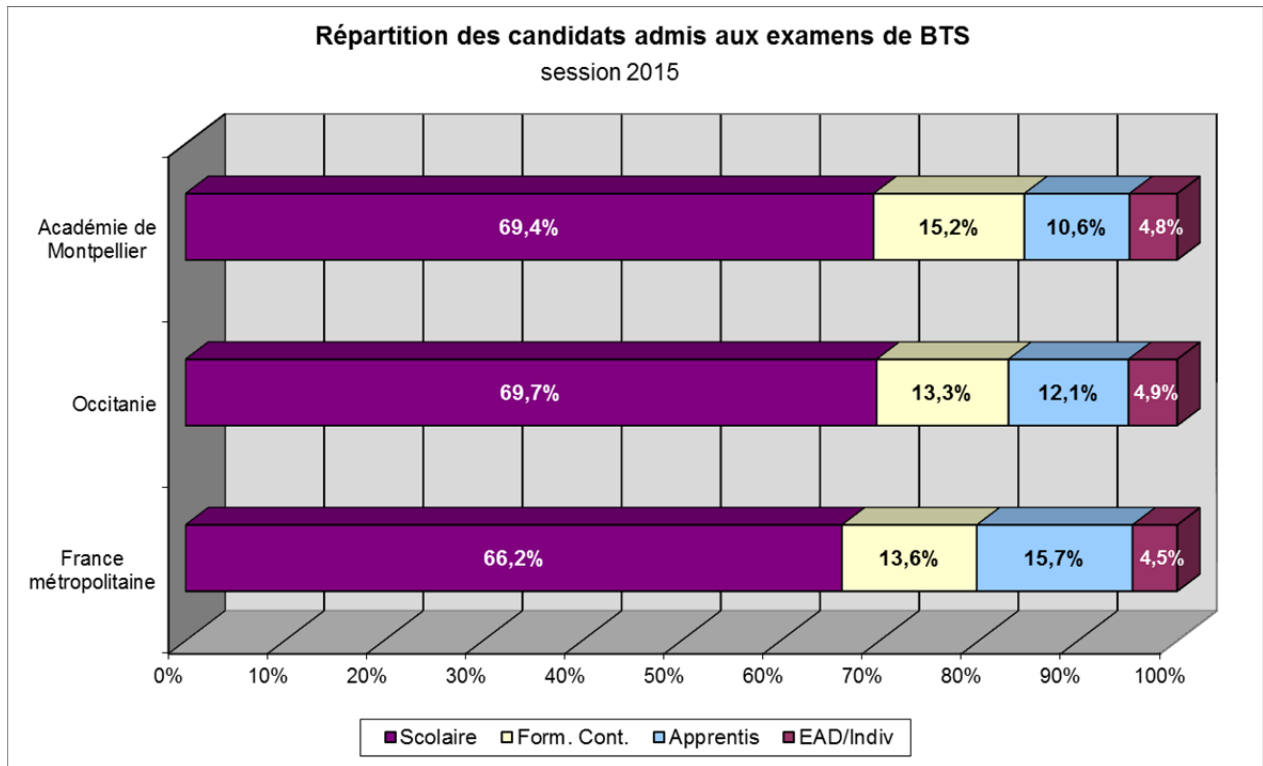
► Les BTS

• Les diplômés selon le mode de formation

Tableau 12 – Académie de Montpellier : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

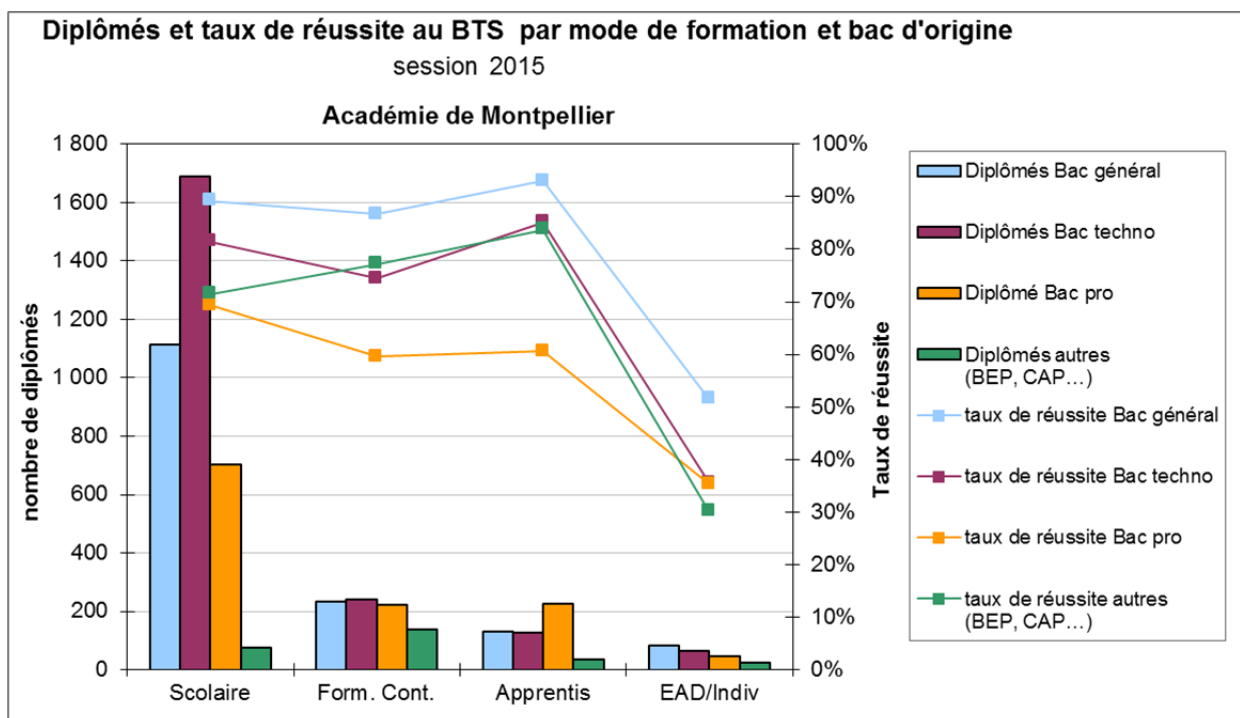
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Montpellier	Effectif	3 935	862	602	275	5 674	75,4%
	Répartition	69,4%	15,2%	10,6%	4,8%	100,0%	
Occitanie	Effectif	8 321	1 592	1 444	590	11 947	76,5%
	Répartition	69,7%	13,3%	12,1%	4,9%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Montpellier : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



• **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Montpellier : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (Source DEPP)



5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Montpellier : l'insertion professionnelle des diplômés de BTS et autres formations de niveau III (diplômés 2014) (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	52,9%	80,1%	36,5%	19,8%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	73,9%	95,6%	60,7%	27,5%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Montpellier : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie	89%	Ns%	83%	92%

Ns : Donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)

Nombre de réponses : 437 ; taux académique de réponses : 66%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Montpellier : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Montpellier	62	476	298	2 076	148	579	3 639	5 847	62,2%
Région Occitanie	85	910	509	4 498	200	813	7 015	10 629	66,6%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

62% des apprentis inscrits dans l'enseignement supérieur suivent des formations de niveaux II et III. Ils sont majoritairement inscrits en BTS/BTSA (35,5% des apprentis de l'académie pour le supérieur, France métropolitaine : 41,5%).

Les universités montpelliéraines sont dotées chacune d'un CFA. Le CFA de l'université de Montpellier est partagé avec l'université de Nîmes. Un travail de regroupement à court terme des CFA à l'échelle académique (CFA « Inter U ») a été engagé.

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 899 diplômes nationaux en formation continue dont 10,7% de niveau bac + 2 (France : 7,5%) et 36,9% de niveau bac+3 (France : 49,1%).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Montpellier : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie de Montpellier	5	59
Région Occitanie	11	195
France métropolitaine	98	1 544

C. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE

Les candidats au baccalauréat 2015 de l'académie toulousaine réussissent davantage (88,7%) que la moyenne des candidats de la région (87,9%) et de France (88,1%). Dans trois des huit départements de l'académie, le taux de réussite toutes filières confondues est supérieur à 90% (l'Aveyron, le Gers et le Lot) tandis que le taux le plus bas atteint 84,5% (en Ariège). Au baccalauréat technologique, les candidats du Lot sont ceux qui réussissent proportionnellement le plus (95,8%), au baccalauréat général ce sont les candidats du Gers (94,9%). La proportion la plus importante de bacheliers réussissant avec mentions est cependant observée en Haute-Garonne (56,1%), particulièrement chez les candidats au baccalauréat général. C'est aussi le département qui affiche le meilleur taux de réussite au baccalauréat.

Les élèves de Terminale de l'académie formulent dans une proportion (6,1%) plus élevée que la moyenne nationale (4,9%) un premier vœu d'orientation pour les écoles, ceci pouvant s'expliquer notamment par le nombre important d'écoles d'ingénieurs à Toulouse.

72,6% des nouveaux bacheliers de l'académie s'inscrivent dans un établissement d'enseignement supérieur, soit une proportion légèrement moins importante que la moyenne régionale (73% ; France métropolitaine : 72,2%).

Les formations du supérieur de l'académie toulousaine sont très attractives : au jeu des entrées et des sorties post-baccalauréat, l'académie gagne 2 436 néo-bacheliers. Avec 13 540 néo-bacheliers inscrits dans ses universités, dont 4 176 entrants, l'académie bénéficie d'un taux d'attractivité de 31%. La proportion de néo-bacheliers rejoignant une autre académie ou région est inférieure de moitié (16%). Parmi les sortants de l'académie, un peu plus de 20% restent dans la région en choisissant de poursuivre leurs études dans l'académie de Montpellier, tandis que 23% des entrants en viennent. Les flux avec la région Nouvelle Aquitaine sont également importants : 44% des néo-bacheliers de l'académie de Toulouse se dirigent vers la Nouvelle Aquitaine et 12% des entrants en viennent. Les néo-bacheliers de l'Outre-Mer et de l'étranger représentent 10% des entrants.

Les formations sélectives de l'académie sont très attractives pour les néo-bacheliers entrants dans l'académie, qui représentent 63% des néo-bacheliers de l'IEP de Toulouse et 48% des néo-bacheliers des écoles d'ingénieurs.

On trouve une proportion de néo-bacheliers sensiblement plus importante qu'en France métropolitaine dans les formations de licence (67%, dont près de 70% de lauréats du baccalauréat général et 95,5% du baccalauréat professionnel) et dans les formations de DUT (20%, dont près de 50% de lauréats du baccalauréat technologique).

Plus de la moitié des étudiants d'Occitanie en formations bac+2 est inscrite dans l'académie de Toulouse (56,5%). Près des 2/3 des étudiants de l'académie étudient dans la métropole de Toulouse, deux autres sites accueillent entre 1 000 et 2 000 d'entre eux (Tarbes et Albi) et 35 autres villes en comprennent moins de 1 000, majoritairement inscrits dans les formations de BTS.

L'académie de Toulouse délivre plus de la moitié des diplômes de formation bac+2 et bac+3 de la région (54%), et notamment 63% des diplômes de DUT et 57% des diplômes de licence professionnelle. Parmi les diplômés de formation bac+2 et bac+3 de l'académie, ils sont proportionnellement plus nombreux à l'être en DUT (13,6%) et en licence professionnelle (13,4%) qu'en Occitanie (respectivement 11,5% et 12,7%) et qu'en France (12,3%). Les diplômés de BTS sont en revanche proportionnellement moins importants parmi les diplômés bac+2 et bac+3 de l'académie (28,8%) que dans la région (30,3%) et qu'en France (32,2%), mais réussissent davantage (77,5% ; Région : 76,5% ; France métropolitaine : 74,5%) et sont plus souvent issus d'une formation initiale (70% ; Région : 69,7% ; France métropolitaine : 66%). Par ailleurs, ceux ayant effectué leur formation en apprentissage s'insèrent davantage sur le marché du travail que les diplômés de formation initiale et sont proportionnellement plus nombreux à obtenir un emploi à temps plein (92,5% contre 85%).

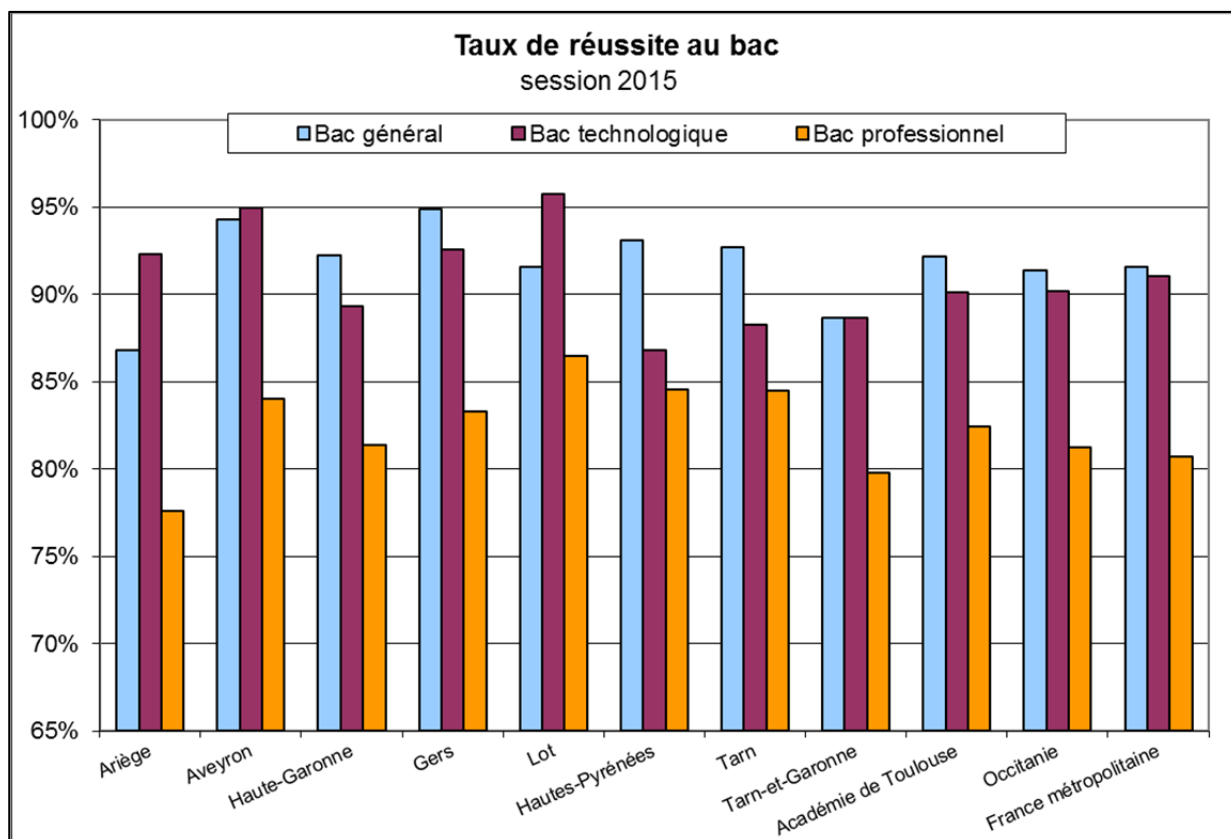
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Toulouse : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Ariège	711	617	86,8%	246	227	92,3%	504	391	77,6%	1 461	1 235	84,5%
Aveyron	1 188	1 120	94,3%	572	543	94,9%	963	809	84,0%	2 723	2 472	90,8%
Haute-Garonne	7 338	6 770	92,3%	2 534	2 264	89,3%	3 773	3 071	81,4%	13 645	12 105	88,7%
Gers	1 012	960	94,9%	283	262	92,6%	628	523	83,3%	1 923	1 745	90,7%
Lot	712	652	91,6%	308	295	95,8%	577	499	86,5%	1 597	1 446	90,5%
Hautes-Pyrénées	1 163	1 083	93,1%	417	362	86,8%	797	674	84,6%	2 377	2 119	89,1%
Tarn	1 857	1 721	92,7%	791	698	88,2%	1 379	1 165	84,5%	4 027	3 584	89,0%
Tarn-et-Garonne	1 131	1 003	88,7%	493	437	88,6%	865	690	79,8%	2 489	2 130	85,6%
Académie de Toulouse	15 112	13 926	92,2%	5 644	5 088	90,1%	9 486	7 822	82,5%	30 242	26 836	88,7%
Occitanie	28 265	25 833	91,4%	11 462	10 335	90,2%	18 394	14 947	81,3%	58 121	51 115	87,9%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Toulouse : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

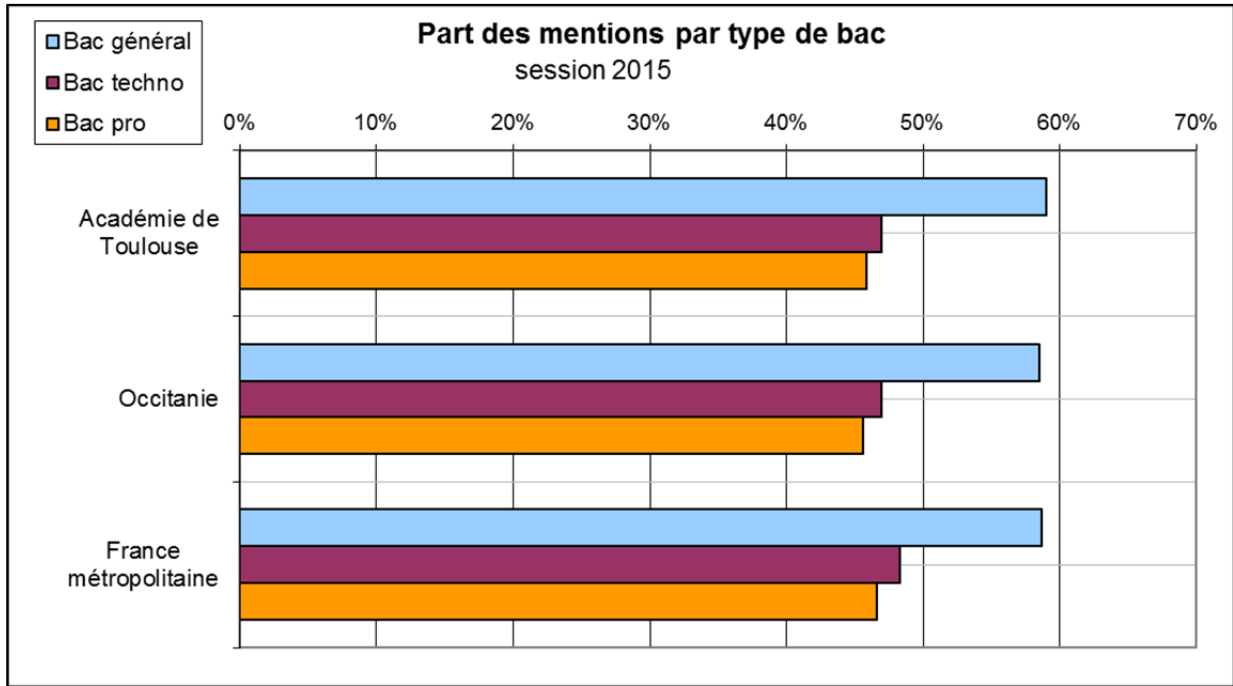


► Les bacheliers avec mention

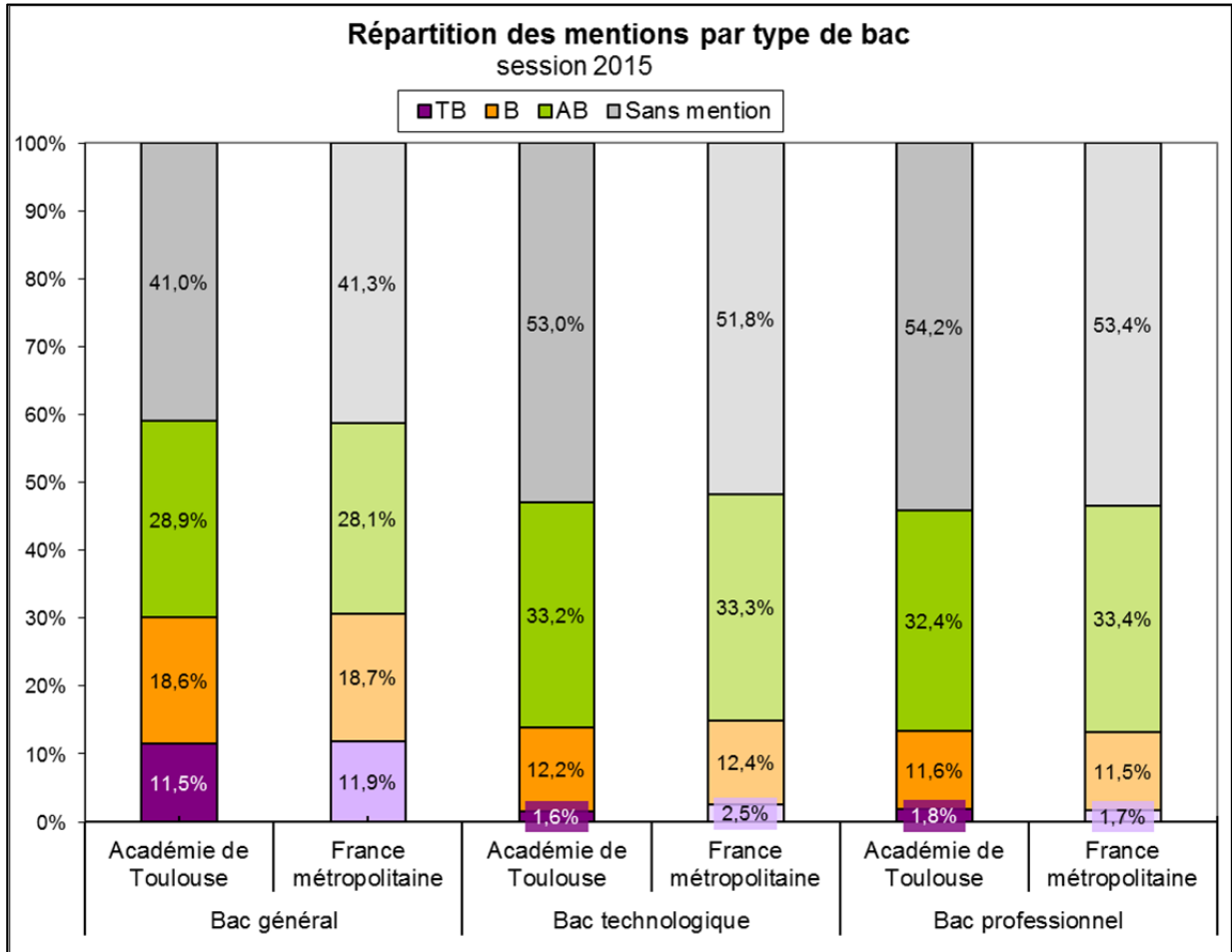
Tableau 2 - Académie de Toulouse : les effectifs de bacheliers avec mention et part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Ariège	307	49,8%	90	39,6%	164	41,9%	561	45,4%
Aveyron	658	58,8%	292	53,8%	397	49,1%	1 347	54,5%
Haute-Garonne	4 160	61,4%	1 128	49,8%	1 505	49,0%	6 793	56,1%
Gers	576	60,0%	122	46,6%	239	45,7%	937	53,7%
Lot	375	57,5%	142	48,1%	225	45,1%	742	51,3%
Hautes-Pyrénées	624	57,6%	144	39,8%	303	45,0%	1 071	50,5%
Tarn	995	57,8%	310	44,4%	485	41,6%	1 790	49,9%
Tarn-et-Garonne	519	51,7%	163	37,3%	271	39,3%	953	44,7%
Académie de Toulouse	8 214	59,0%	2 391	47,0%	3 589	45,9%	14 194	52,9%
Occitanie	15 104	58,5%	4 850	46,9%	6 820	45,6%	26 774	52,4%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Toulouse : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

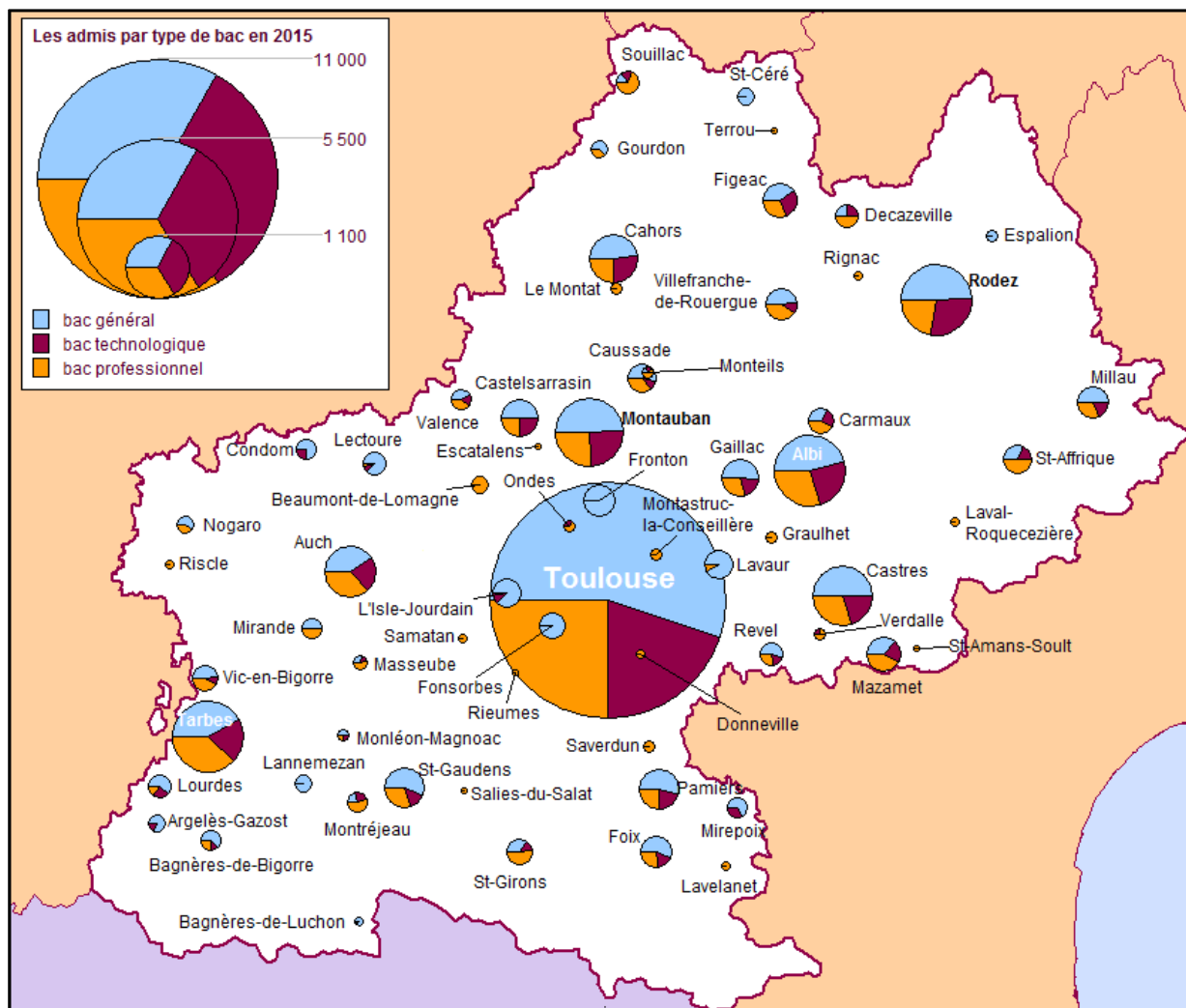


Graphique 3 – Académie de Toulouse : la répartition des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)



► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie de Toulouse : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

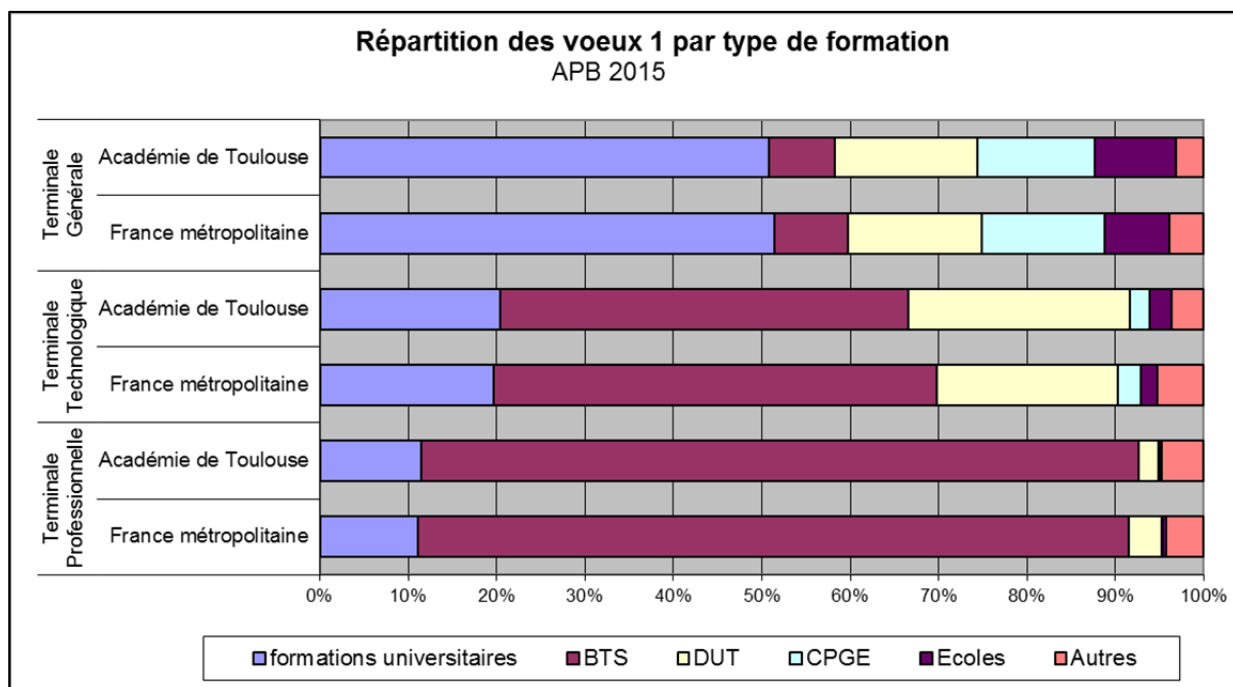
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Toulouse : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Toulouse	14 929	5 073	4 749	24 751
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Toulouse	50,8%	20,4%	11,5%	37,0%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Toulouse	7,4%	46,1%	81,2%	29,5%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Toulouse	16,2%	25,1%	2,2%	15,3%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Toulouse	13,3%	2,2%	0,1%	8,5%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Toulouse	9,1%	2,5%	0,3%	6,1%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Toulouse	3,2%	3,7%	4,7%	3,6%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

* Voir lexique, rubrique ABP

Graphique 4 : Académie de Toulouse : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (sources APB 2015)

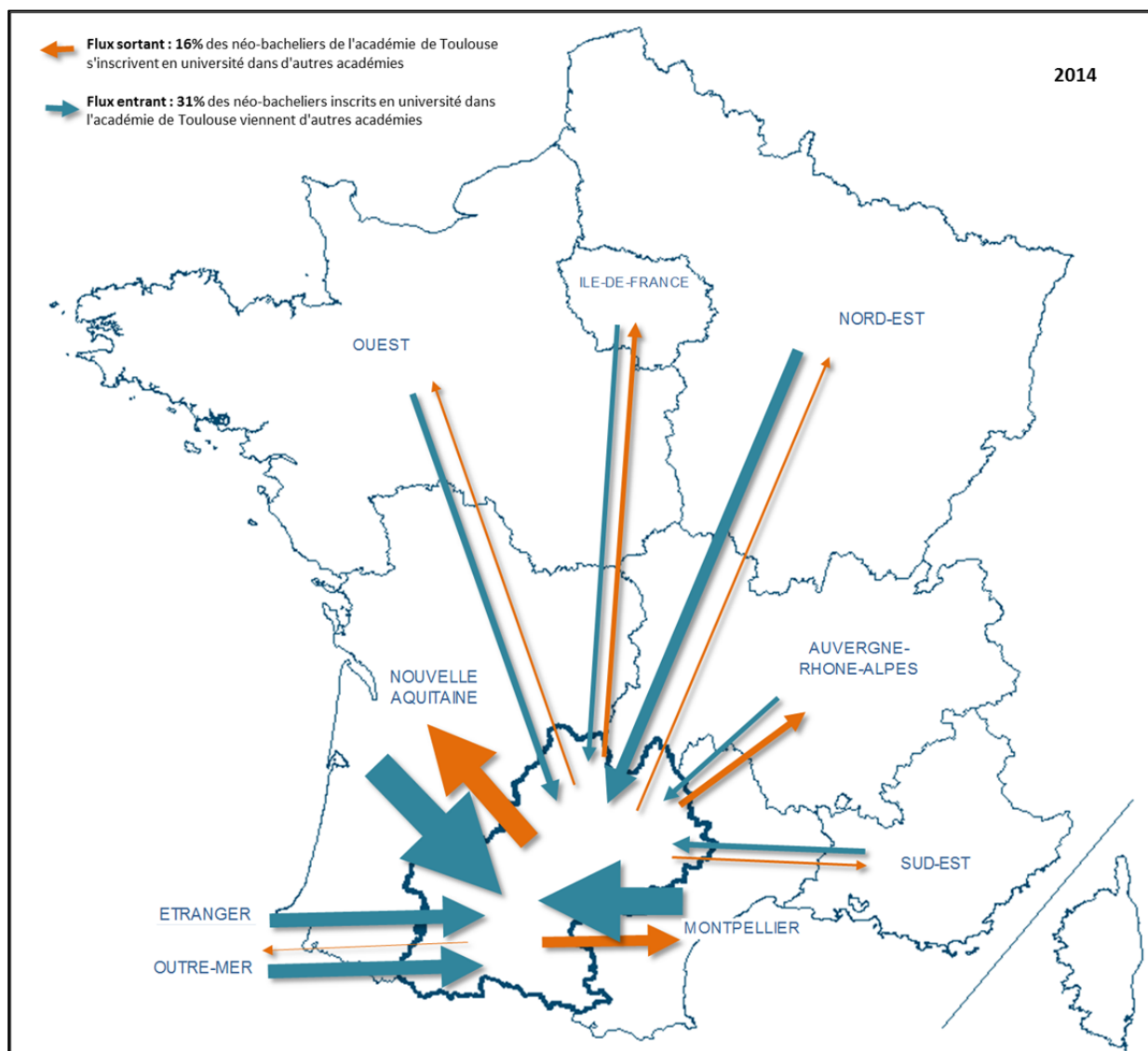


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Toulouse : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université et établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

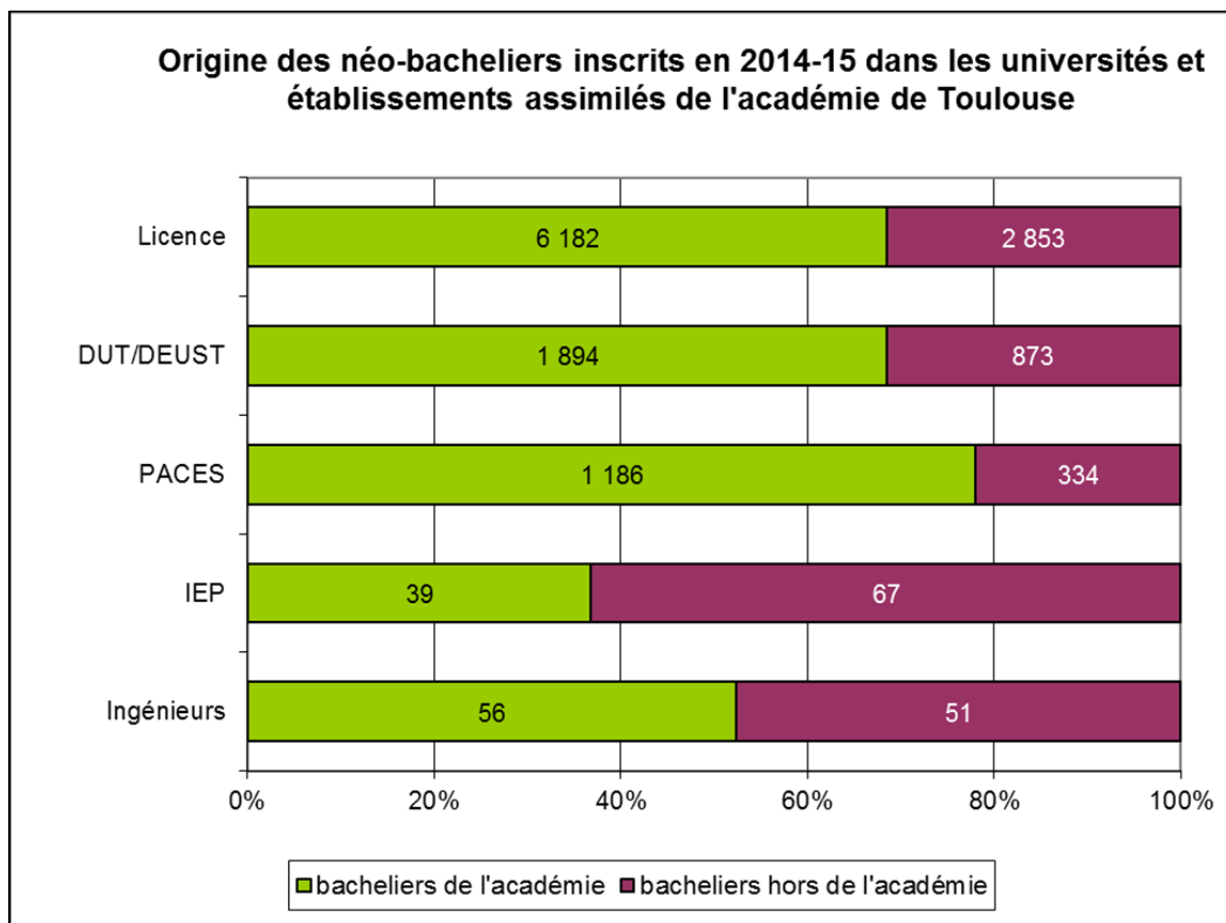
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Toulouse selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Toulouse selon l'académie de leur université d'inscription
Ac. de MONTPELLIER	949	351
NOUVELLE AQUITAINE	1111	761
AUVERGNE-RHONE-ALPES	181	226
ILE-DE-FRANCE	178	163
OUEST	240	81
NORD-EST	388	78
SUD-EST	193	73
OUTRE-MER	469	7
ETRANGER	467	0
Sous-total Entrants	4 176	
Sous-total Sortants		1 740
Ac. de TOULOUSE	9 364	9 364
Total néo-bacheliers	13 540	11 104

Carte 2 – Académie de Toulouse : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (Pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

Graphique 5 – Académie de Toulouse : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► **La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Tableau 5 – Académie de Toulouse : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Toulouse	76,4%	73,8%	71,5%	75,8%	72,6%
Occitanie	-	-	-		73%
France métropolitaine	75%	72%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Toulouse : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

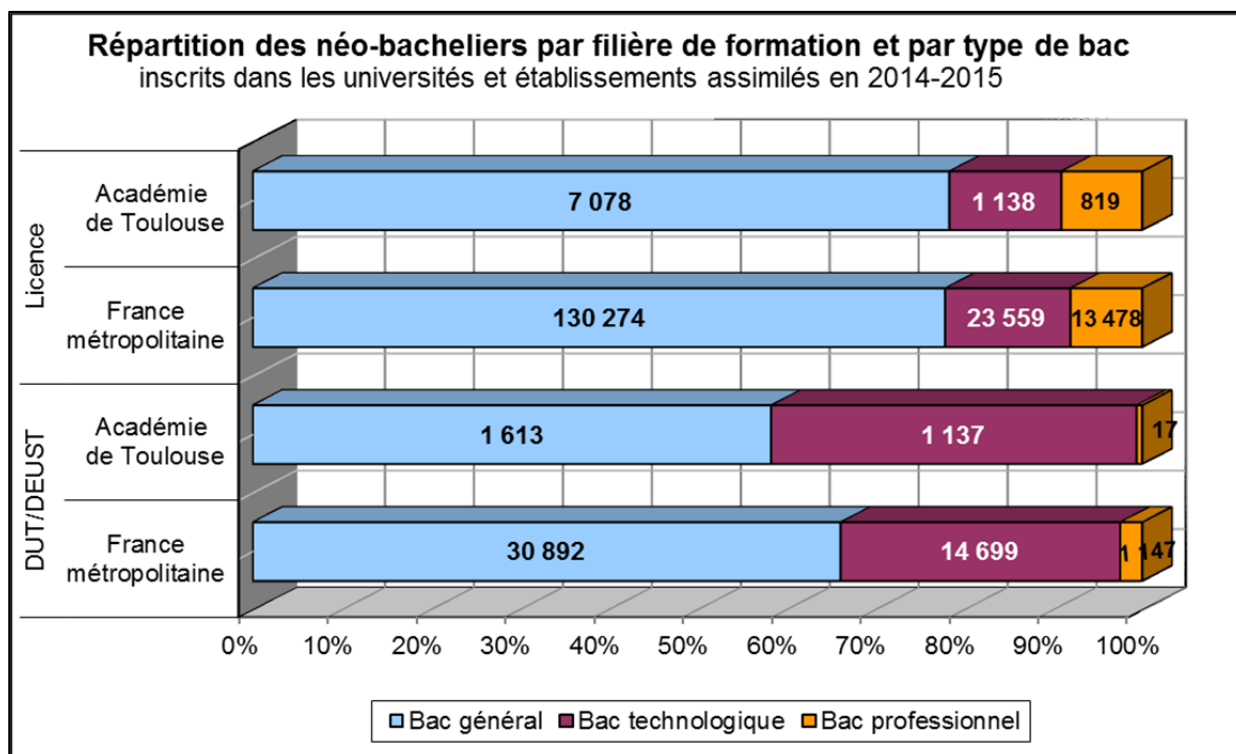
Académie de Toulouse	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	95,7%	64,7%	10,7%	12,4%	8,8%	9,8%
Bac professionnel	35,9%	8,8%	0,3%	-	27%	0,1%
Bac technologique	75,2%	34%	16,1%	1,6%	36,9%	2,8%
Ensemble des bacs Académie de Toulouse	72,6%	40,7%	8,5%	6,3%	20,2%	5,3%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Toulouse : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Toulouse	7 078	1 613	1 427	220	10 338
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Toulouse	1 138	1 137	72	3	2 350
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Toulouse	819	17	21	0	857
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Toulouse	9 035	2 767	1 520	223	13 545
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Toulouse : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

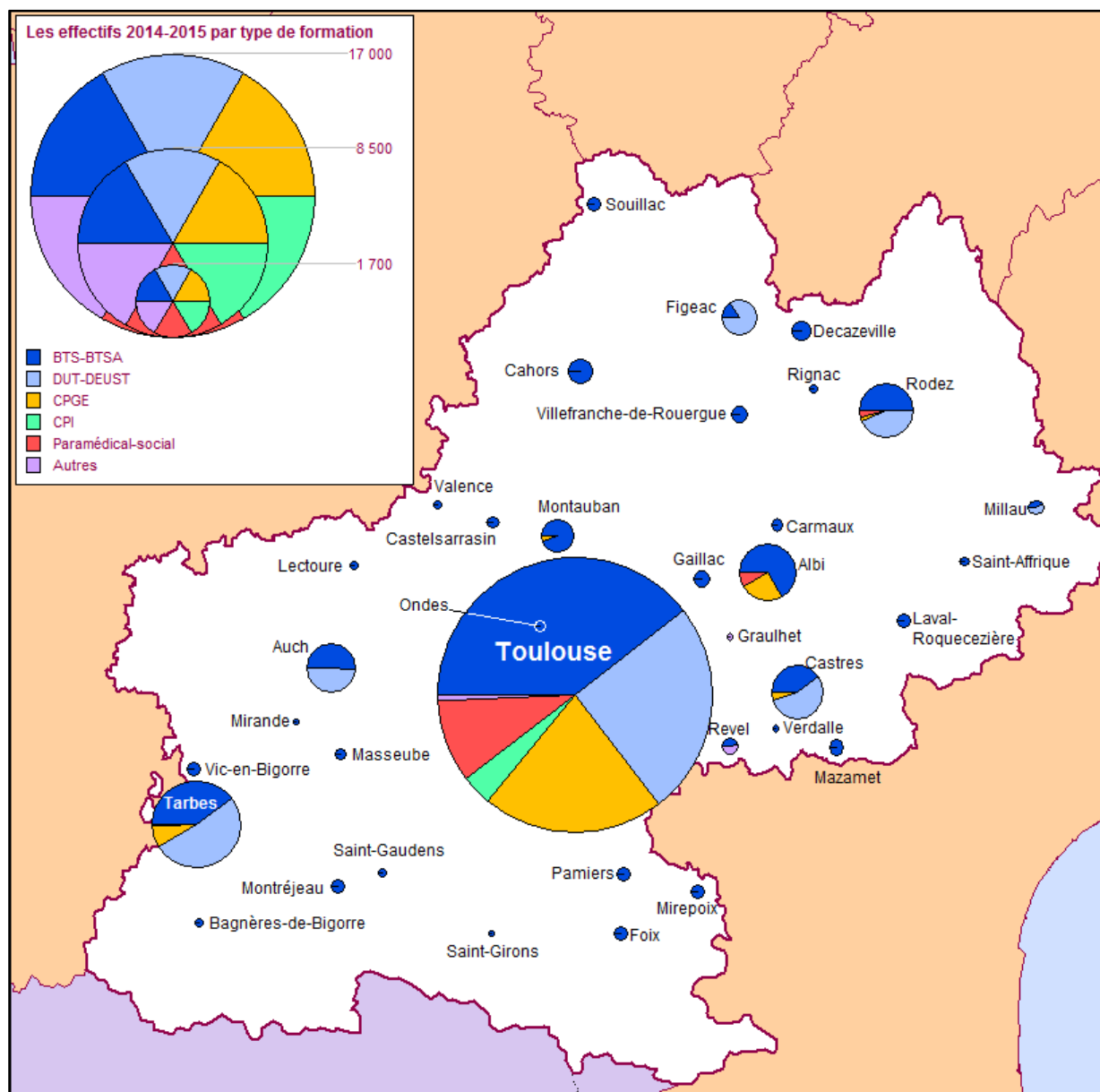
Tableau 8 – Académie de Toulouse : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE, CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Ariège	Foix	104						104
	Mirepoix	67						67
	Pamiers	109						109
	Saint-Girons	18						18
	Total	298						298
Aveyron	Decazeville	151						151
	Laval-Roquecezière	111						111
	Millau	39	52					91
	Rignac	32						32
	Rodez	505	421	24		44		994
	Saint-Affrique	41						41
	Villefranche-de-Rouergue	138						138
	Total	1 017	473	24		44		1 558
Haute-Garonne	Montréjeau	86						86
	Ondes	48						48
	Revel	62					65	127
	Saint-Gaudens	42						42
	Toulouse	6 376	4 027	3 436	567	1 570	134	16 110
	* non localisé	172						172
	Total	6 786	4 027	3 436	567	1 570	199	16 585
Gers	Auch	385	364					749
	Lectoure	43						43
	Masseube	67						67
	Mirande	14						14
	Total	509	364					873
Lot	Cahors	256						256
	Figeac	69	377					446
	Souillac	111						111
	Total	436	377					813

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Hautes- Pyrénées	Bagnères-de-Bigorre	42						42
	Tarbes	874	1 114	176		23		2 187
	Vic-en-Bigorre	99						99
	Total	1 015	1 114	176		23		2 328
Tarn	Albi	699		254		95		1 048
	Carmaux	72						72
	Castres	348	464	48				860
	Gaillac	111						111
	Graulhet						22	22
	Mazamet	97						97
	Verdalle	33						33
	Total	1 360	464	302		95	22	2 243
Tarn-et- Garonne	Castelsarrasin	78						78
	Montauban	369		27				396
	Valence	37						37
	Total	484		27				511
Académie de Toulouse		11 905	6 819	3 965	567	1 732	221	25 209
Occitanie		22 880	10 626	6 577	1 056	3 213	294	44 646
France métropolitaine		236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend une soixantaine de CPGE, un peu moins de 60 mentions de licences générales, plus de 90 mentions de licences professionnelles, près de 30 spécialités de DUT et près de 100 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie de Toulouse : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE, CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



• La répartition géographique

Les principaux sites offrant des formations post-bacs sont :

- Toulouse : 64% des étudiants en formations bac+2 de l'académie, plus de la moitié des étudiants de l'académie en BTS (53,5%) et en DUT (60%), site principal (sur 6) offrant des formations de CPGE (87% des étudiants en CPGE de l'académie), seul site proposant des CPI, site principal (sur 4) offrant des formations Paramédical et Social (91% des étudiants de l'académie inscrits dans ces formations) ;
- Tarbes : près de 9% des étudiants en formations bac+2 de l'académie, 2e site pour les effectifs d'inscrits en BTS (7% des étudiants en BTS de l'académie) et en DUT (16%), moins de 5% des inscrits en CPGE ;
- Albi : 4% des étudiants en formations bac+2 de l'académie, 3e site pour les effectifs d'inscrits en BTS (6% des étudiants en BTS de l'académie), 2^e site pour les effectifs d'inscrits en CPGE (6,5%);

- Rodez : 4% des étudiants en formations bac+2 de l'académie, 4e site pour les effectifs d'inscrits en BTS (4% des étudiants en BTS de l'académie) et 3e site pour les effectifs d'inscrits en DUT (6%) ;
- Castres : 3,5% des étudiants en formations bac+2 de l'académie ;
- Auch : 3% des étudiants en formations bac+2 de l'académie ;

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 9 – Académie de Toulouse : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Toulouse	France métropolitaine
Licence (hors LP)	18 079	9 447	10 407	37 933	45,7%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	3 091	3 091	3,7%	3,5%
BTS - BTSA	6 427	5 478	0	11 905	14,4%	15,7%
DUT - DEUST	3 706	3 113	0	6 819	8,2%	7,8%
CPGE	2 042	1 923	0	3 965	4,8%	5,5%
Ingénieur	1 140	1 057	3 058	5 255	6,3%	4,5%
Santé	2 511	692	550	3 753	4,5%	5,7%
Paramédical - Social	1 801	1 711	1 820	5 332	6,4%	9,0%
Comptabilité - Commerce	1 053	578	1 429	3 060	3,7%	3,6%
Diplôme d'IEP	211	219	216	646	0,8%	0,7%
Arts	276	273	242	791	1,0%	1,3%
Autres	39	142	204	385	0,5%	0,4%
Total	37 285	24 633	21 017	82 935	100,0%	100,0%

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Toulouse : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2 D-STL	Autre			
CPGE	1 150	54,4%	45,6%	-	91,7%	1,8%	6,4%	54,7%	28,1%	1%
CPI	646	70,6%	1,1%	28,3%	93,5%	0,9%	5,6%	50,9%	40,6%	-
DUT	306	93,1%	6,5%	0,3%	87,9%	5,2%	6,9%	33,3%	21,6%	35%
Licence	92	76,1%	20,7%	3,3%	77,2%	9,8%	13%	37%	33,7%	20,7%
BTS	47	80,9%	19,1%	-	40,4%	29,8%	29,8%	31,9%	17%	53,2%
Autre voie d'accès **	171	43,3%	55,6%	1,2%	88,9%	2,3%	8,8%	39,8%	36,3%	2,3%

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieures, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

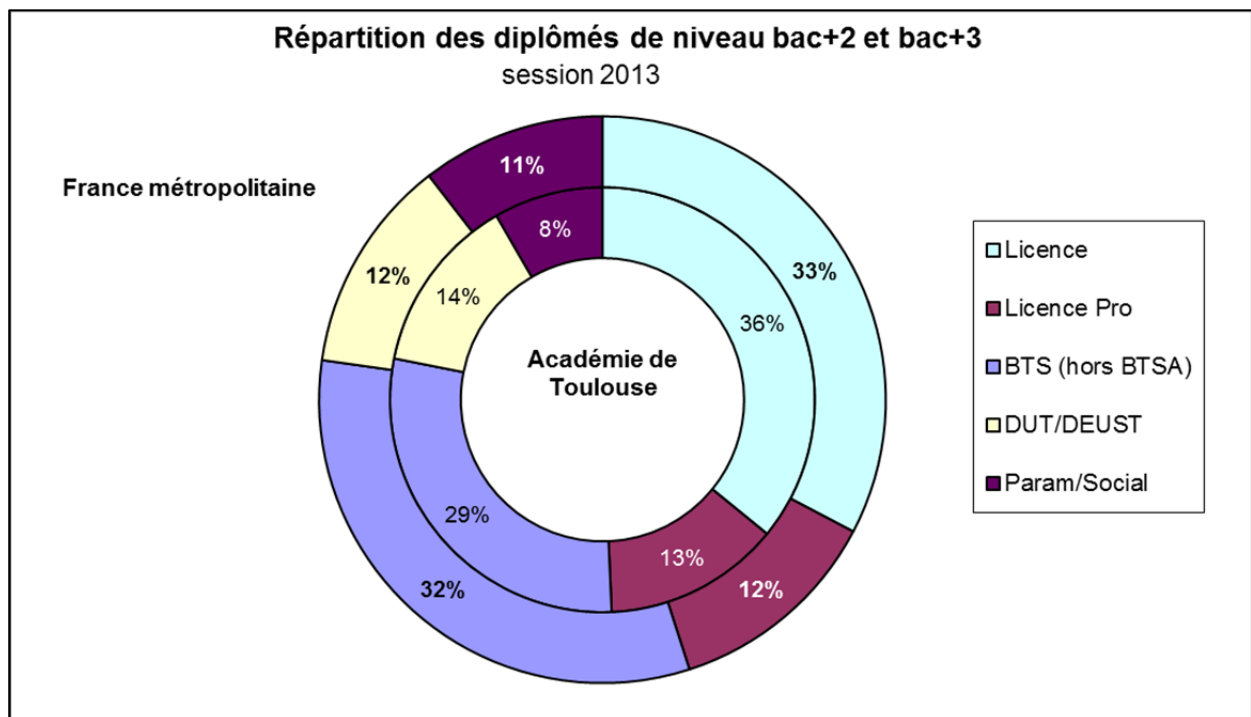
D'après l'enquête « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés » publiée par le Céreq en juin 2016, l'académie de Toulouse se caractérise par un solde migratoire positif, mais de faible ampleur (+3,7%), entre les diplômés du supérieur court et les résidents trois ans après l'obtention du diplôme. L'équilibre résulte d'un taux d'attractivité (plus de 35%) proche du taux de fuite (un peu moins de 40%).

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Toulouse : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Toulouse	7 005	2 622	5 624	2 647	1 625
Occitanie	13 374	4 619	11 003	4 176	3 096
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

Graphique 7 - Académie de Toulouse : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



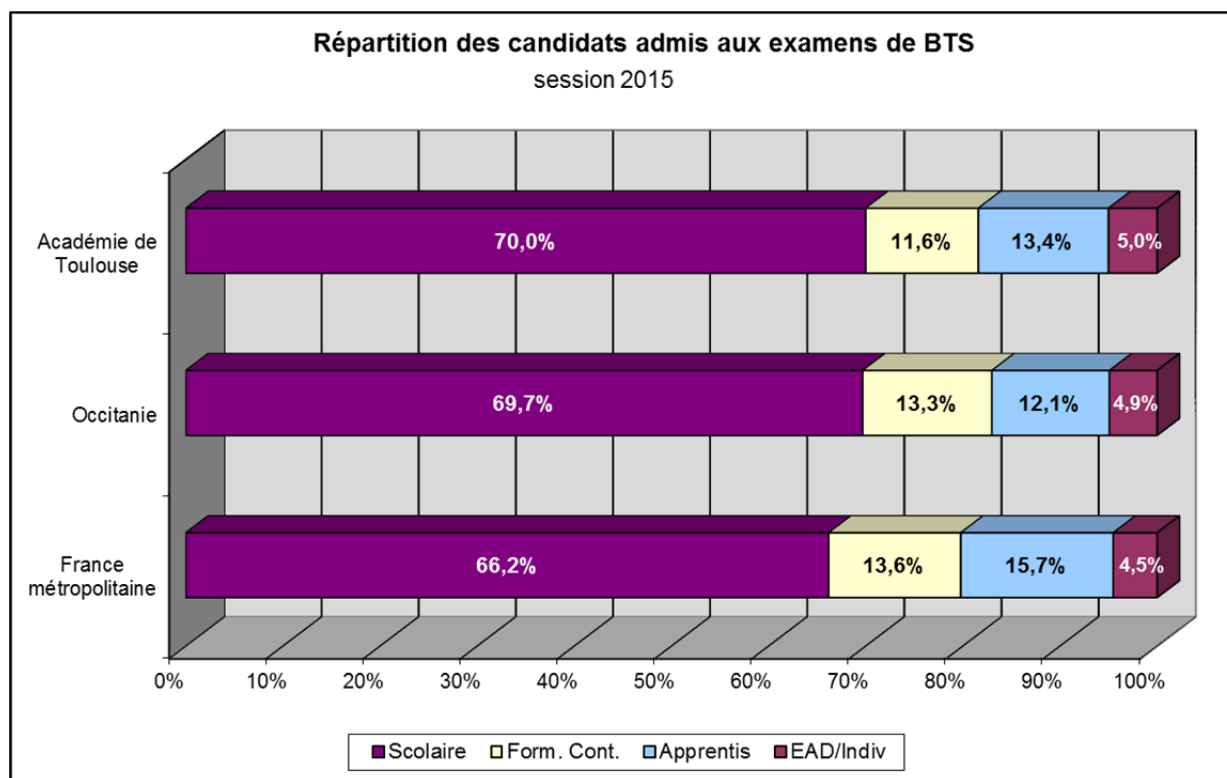
► Les BTS

• Les diplômés selon le mode de formation

Tableau 12 – Académie de Toulouse : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

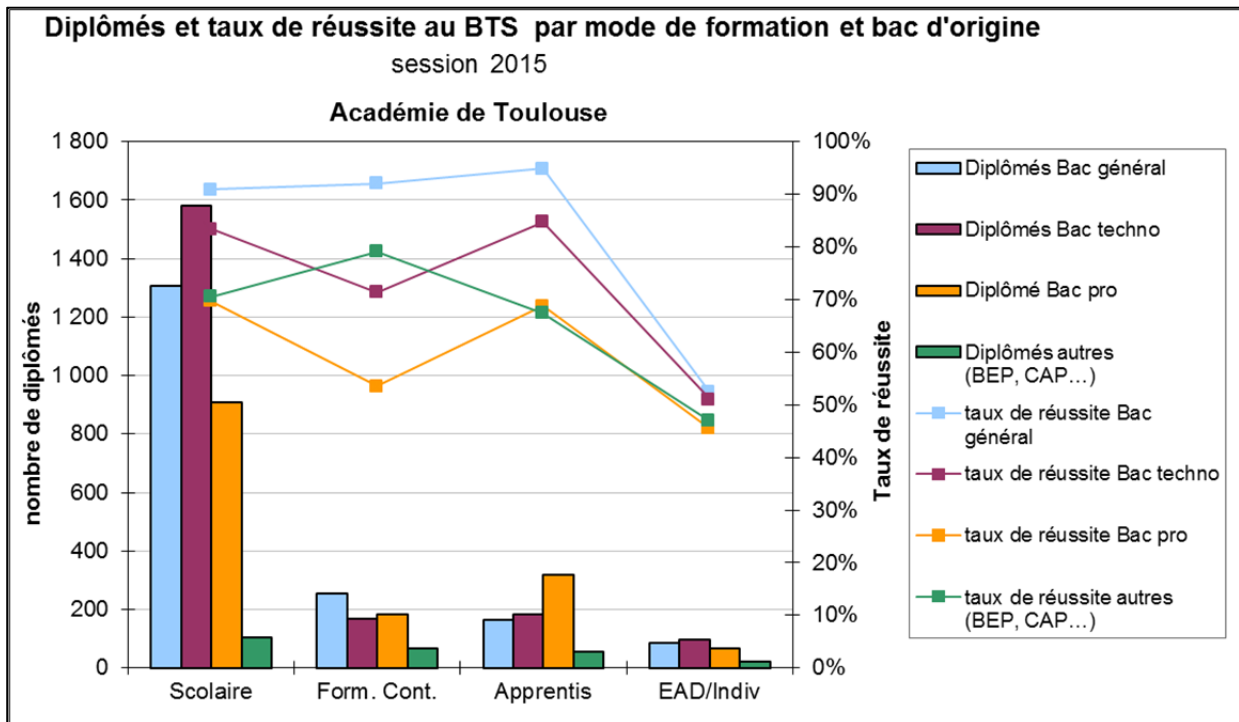
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Toulouse	Effectif	4 386	730	842	315	6 273	77,5%
	Répartition	70,0%	11,6%	13,4%	5,0%	100,0%	
Occitanie	Effectif	8 321	1 592	1 444	590	11 947	76,5%
	Répartition	69,7%	13,3%	12,1%	4,9%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Toulouse : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Toulouse : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (source DEPP)



Parmi les 5 573 diplômés de BTS, 36,5% sont titulaires d'un baccalauréat technologique. 70% ont préparé leur diplôme dans le cadre d'une formation initiale et 13% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Le taux de réussite des titulaires d'un baccalauréat général qui ont suivi une formation initiale, en formation continue ou en apprentissage dépasse les 90% (respectivement 91%, 92% et 95%).

5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Toulouse : l'insertion professionnelle des diplômés 2014 de BTS et autres formations de niveau III (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	60,4%	85,2%	37,4%	12,4%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	78,1%	92,4%	53,6%	27,8%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Toulouse : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Toulouse	91%	ns	83%	92%

ns : non significatif

Nombre de réponses : 372 ; taux académique de réponses : 74%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Toulouse : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie	23	434	211	2 422	52	234	3 376	4 782	70,6 %
Région	85	910	509	4 498	200	813	7 015	10 629	66%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 2 508 diplômes nationaux en formation continue dont 7,5% de niveau bac + 2 (France : 7,5%) et 52,4% de niveau bac+3 (France : 49,1%).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Toulouse : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source SIES)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie de Toulouse	6	136
Occitanie	11	195
France métropolitaine	98	1 544

D. ANNEXES

LEXIQUE

Admission post-bac (APB)

Dans le tableau 3, l'extraction d'APB ne concerne que les **vœux de rang 1** exprimés par les candidats scolarisés en terminale dans l'académie considérée, à la fin de la procédure normale en 2015.

Les « **Formations universitaires** » comptabilisent les vœux d'inscription en L1, en première année commune aux études de santé (PACES), en Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), DEUST, DU (hors DUT et écoles d'ingénieur).

Les « **Écoles** » regroupent les formations dispensées dans les écoles supérieures d'architecture, de commerce, d'art et les formations d'ingénieurs dont les classes préparatoires intégrées.

La rubrique « **Autres** » regroupe les mises à niveau (en arts appliqués, en hôtellerie, etc.), les formations conduisant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les formations paramédicales et sociales, les formations professionnelles autres que BTS et DUT (dans le domaine de la mer, du transport logistique...), les mentions complémentaires, etc.

Apprentissage

L'apprentissage (Code du travail – 6^e partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

Attractivité géographique – Enquête CEREQ

L'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) fait référence à la publication *Net.doc.160* « Mobilités interrégionales des jeunes diplômés » (M. Vignale, juin 2016), et au *Bref du CEREQ n°347*, juin 2016 : « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? ».

Baccalauréat

Les effectifs pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

Le taux de réussite est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Les bacheliers sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription

Les mentions : sont comptabilisés les effectifs (et le taux de réussite avec mention) par type de bac à la session 2015, par département, académie, région et pour la France métropolitaine.

Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères. Les BTSA sont toujours comptabilisés avec les effectifs de BTS mais non dans les taux de réussite de BTS.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Les **cycles préparatoires intégrés des écoles d'ingénieurs (CPI)** comprennent notamment les effectifs des formations préparatoires des UT, INP, Polytech'...Ils sont comptabilisés avec les ingénieurs dans le tableau des effectifs de formation de bac+1 à bac+3.

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômes d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômes de technicien supérieur (DTS) et des diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes régions/académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région/académie concernée durant l'année universitaire N-N+1.

Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région/académie concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire d'une autre région/académie l'année universitaire N-N+1.

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les diplômés du CNAM sont comptabilisés en Île-de-France, les diplômes étant délivrés par le CNAM Paris.

Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Implantation

L'implantation correspond à une unité urbaine hormis pour la région Île-de-France où elle correspond à la commune. L'unité urbaine est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Le zonage est établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.

Insertion professionnelle

Le taux d'insertion des diplômés **titulaires d'une licence professionnelle** est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail (sont exclus de l'analyse ceux qui sont encore en études et ceux qui sont sans emploi mais déclarent ne pas en chercher).

S'agissant des **diplômés de BTS et autres diplômes de niveau III** sont pris en compte les lycéens, les étudiants et les apprentis qui sont sortis diplômés d'un BTS en 2014. Champ de l'enquête « Insertion dans la vie active des lycéens - IVA » : BTS (71%), BTS agricoles (12 %), DUT (5 %), Diplômes santé-social (5 %), autres titres homologués de niveau III. Champ de l'enquête « Insertion professionnelle des apprentis – IPA » : les sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS, 1 %) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA, 1 %). Un redressement statistique est opéré pour chaque académie afin de pondérer les résultats selon les taux de réponse à l'enquête.

Les **emplois à durée indéterminée** prennent en compte les contrats à durée déterminée, les emplois de fonctionnaire, les engagés dans l'armée ou les personnes travaillant à leur compte.

Néo-bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

Attention : l'implantation de la composante est dans certains cas différente de celle de l'établissement (exemple : les néo-bacheliers inscrits à l'antenne de Tarbes de l'UFR lettres langues et sciences humaines de l'université de Pau sont comptés ici dans l'académie de Toulouse et non pas dans l'académie de Bordeaux).

Offre de Formation

Le décompte de l'offre des formations universitaires, sur le périmètre étudié, reprend l'ensemble des formations dispensées par chaque établissement. Une même mention (ou dénomination nationale pour certaines vagues) de diplôme est comptabilisée plusieurs fois lorsqu'elle est proposée par des établissements différents.

Le décompte des formations de STS correspond au nombre de spécialités de BTS (avec options) préparés sur le périmètre observé. Les mêmes spécialités enseignées par plusieurs établissements ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Le décompte des CPGE reprend l'ensemble des classes préparatoires, y compris les classes étoilées, présentes sur le périmètre étudiée quelle que soit leur spécialité.

Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif et, sauf précision, tous les diplômes délivrés (y compris master et doctorat).

SIGLES

A

APB Admission post-bac

B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

C

CDI Contrat à durée indéterminée

CFA Centre de formation des apprentis

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

COMUE Communauté d'universités et établissements

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

CPI Cycle préparatoire aux formations d'ingénieur

D

DCESF Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale

DCG Diplôme de comptabilité et de gestion

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DMA Diplôme des métiers d'arts

DNTS Diplôme national de technologie spécialisée

DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique

DTS Diplôme de technicien supérieur

DU Diplôme d'université

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EAD Enseignement à distance

ENI École nationale d'ingénieurs

ENS École nationale supérieure

ENSATT École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

ENSP École nationale supérieure du paysage

ENSAM École nationale supérieure des arts et métiers

EPHE École pratique des hautes études

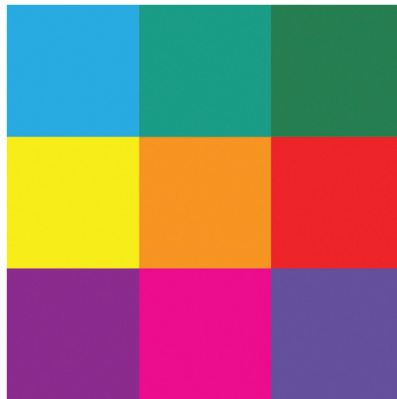
F

FC Formation continue

FPTLV Formation professionnelle tout au long de la vie

I

IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
IUT	Institut universitaire de technologie
L	
L1	Licence LMD, première année
LIC	Licence
LP	Licence professionnelle
P	
PACES	Première année commune aux études de santé
S	
SIES	(Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de techniciens supérieurs
U	
UFR	Unité de formation et de recherche
UT	Université de technologie
V	
VAE	Validation des acquis de l'expérience



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05